

L'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Un système intégré de huit indicateurs synthétiques complémentaires au PIB – Propositions de l'IWEPS pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre de développement durable

Isabelle Reginster, Christine Ruyters, Thierry Bornand, Frédéric Caruso, Julien Charlier, Julien Juprelle, Michel Laffut et Virginie Louis

RÉSUMÉ

L'IWEPS est engagé, aux côtés des autorités wallonnes, dans le développement d'indicateurs régionaux susceptibles de compléter le PIB pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre d'un développement durable.

Les objectifs poursuivis dans ce projet s'intègrent dans une démarche heuristique qui vise à construire un cadre conceptuel, méthodologique et statistique pour l'élaboration d'un système intégré d'indicateurs synthétiques, en cohérence avec les recommandations du « Rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi » et des travaux développés sur le sujet de par le monde.

La première étape de notre projet visait à dresser un état de l'art ouvert et multidisciplinaire de ces expériences. Les descriptions harmonisées de ces différents indicateurs ont fait l'objet de deux publications, l'une consacrée aux indicateurs synthétiques (Working Paper n°4, 2011) et l'autre consacrée aux tableaux de bord/batteries d'indicateurs (Working Paper n°7, 2012).

Ce Working Paper présente, en première partie, le cadre conceptuel et analytique de notre démarche, basé sur les concepts de bien-être et de progrès, de durabilité et de soutenabilité, s'appuyant sur une revue de la littérature scientifique, en particulier les travaux qui s'inscrivent dans le sillage des recommandations de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi et des expérimentations du Conseil de l'Europe pour appréhender le bien-être de tous et le progrès sociétal.

La seconde partie est consacrée à la méthodologie et à l'analyse des résultats. Un référentiel commun d'analyse a été appliqué à l'ensemble des expériences examinées. Il vise à présenter de manière transparente et systématique les spécificités et originalités de chaque expérience au regard de leurs éclairages par rapport aux piliers et interfaces du développement durable d'une part, et d'autre part, au regard de leurs forces et de leurs faiblesses.

Après avoir tiré les leçons de ces analyses, la troisième partie présente les propositions de l'IWEPS pour un système intégré de huit indicateurs synthétiques régionaux complémentaires au PIB, trois indicateurs pour les trois piliers classiques du développement durable, trois pour les interfaces, un indicateur pour la gouvernance et un pour le bien-être courant. Pour les huit indicateurs synthétiques proposés, nous présentons les grandes dimensions qui les structurent et proposons un éventail de modes de construction et de méthodes d'agrégation modulables, adaptés aux objectifs et aux usages. Nous attirons l'attention sur l'importance de la communication autour de ces indicateurs et sur leur rôle au service de la connaissance, de la décision politique et de l'action publique.

En conclusion, nous préconisons la mise en place du développement progressif d'un système de statistiques capable de soutenir l'élaboration de ces huit indicateurs synthétiques et de les calculer selon les critères de qualité requis.

Remerciements

Le projet de développement, au sein de l'WEPS, d'indicateurs régionaux complémentaires au PIB a été l'occasion de réunir en son sein un groupe de travail pluridisciplinaire qui a assuré, avec zèle et diligence, une démarche réflexive heuristique s'enrichissant de l'apport de chacun à la production d'un savoir collectif partagé. Cette troisième publication présente les propositions de l'WEPS pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre de développement durable.

Ce *Working paper* rend compte des efforts accomplis depuis plusieurs mois pour mener à bien ce projet exigeant. Ces efforts doivent être portés au crédit de l'ensemble des collègues associés dans ce projet sous l'égide de Sébastien Brunet, administrateur général de l'WEPS, qui nous a apporté son soutien enthousiaste, ses conseils avisés et ses nombreux encouragements. Qu'ils en soient tous ici publiquement remerciés.

Nous tenons également à témoigner notre gratitude à Daniel Defays, notre précédent administrateur général, qui a jeté les bases de ce projet et insufflé la mise en place du groupe de travail au sein de l'WEPS.

Le fruit de cette collaboration et les propositions qui en émanent ont été alimentés et soutenus par diverses personnes ressources que nous souhaitons ici remercier vivement. Nous leur sommes redevables de leurs nombreux apports qui nous ont été extrêmement utiles.

Didier Blanchet, actuellement rédacteur en chef de la revue *Economie et Statistique* de l'INSEE, rapporteur en 2008 de la « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », plus connue sous le nom de « Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi », nous a fait l'honneur et l'immense plaisir de relire une version antérieure de ce document. Il nous a formulé de nombreuses remarques et questionnements qui ont largement enrichi la version publiée aujourd'hui. Nous tenons à lui exprimer toute notre reconnaissance et notre profonde gratitude pour ce travail de relecture critique et l'enthousiasme avec lequel il l'a réalisé dans un délai court.

Bertrand Hamaide, professeur aux Facultés universitaires Saint Louis à Bruxelles, nous a proposé, à travers un cycle de six séminaires en économie environnementale, de nombreuses balises et pistes de réflexions autour de thèmes essentiels à la compréhension des enjeux de ce travail. Nous tenons à le remercier très chaleureusement pour son enseignement dynamique et son partage d'expertise dans un esprit d'ouverture.

Nos propositions ont été présentées au CWEPS, Conseil wallon d'évaluation, de prospective et de statistique, lors d'une séance le 20 novembre 2012. Nous remercions vivement les membres du CWEPS pour le bel accueil qu'ils ont réservé à notre travail et les discussions essentielles et constructives que cette présentation a suscité.

Nous avons aussi eu l'occasion de profiter de discussions enrichissantes avec quelques personnes ressources consultées pour l'analyse de la faisabilité de certains indicateurs au niveau wallon : un grand merci à Bruno Kestemont de la DGSIE, Guy Vandille et Lies Janssen du Bureau fédéral du Plan, Vincent Brahy et Atheyatte Bellayachi du SPW – DGO3 (Cellule de l'Etat environnemental) et Stijn Bruers (Bureau de conseil Ecolife). Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à Nadine Gouzée et Natacha Zuinen du Bureau fédéral du Plan, pour leurs remarques, leur questionnement et leurs utiles suggestions.

Nous souhaitons également adresser un remerciement particulier à Geoffroy de Schutter du Cabinet du Ministre Nolle et Laurent Walravens du Cabinet du Ministre Président Demotte pour leur patience et leurs conseils avisés.

Toute notre gratitude et nos chaleureux remerciements vont également à nos collègues Evelyne Istace et Laurent Verly, pour leur participation essentielle au travail d'édition de ce document.

Un dernier clin d'œil à un allié 'bienfaiteur de l'humanité', le chocolat bien sûr, qui nous a fidèlement accompagné tout au long de ce parcours, soutien fidèle de notre ardeur à la tâche, complice de nos cogitations effervescentes, muse fidèle dans les moments de doute et d'hésitations, artisan de nos rires et consolateur de nos larmes... , l'ami que l'on ne présente plus mais dont on se souvient : « Tant de chocolats et si peu de temps devant soi ».

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	5
1.1. CONTEXTE GÉNÉRAL	5
1.1.1. Au-delà du PIB	5
1.1.2. ... Une démarche portée par la Wallonie	5
1.1.3. ... Et par l'WEPS	5
1.2. OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE	6
1.3. PLANIFICATION DES PUBLICATIONS	7
1.4. LISTE DES INDICATEURS SYNTHÉTIQUES ET DES TABLEAUX DE BORD (OU BATTERIES D'INDICATEURS)	7
2. Cadre conceptuel et analytique	12
2.1. CADRE CONCEPTUEL : UN ENSEMBLE COMPLEXE D'ÉCLAIRAGES MULTIPLES	12
2.1.1. Bien-être, qualité de vie et progrès.....	12
2.1.2. Durabilité - soutenabilité	13
2.2. IMPLICATIONS EN TERMES DE MESURES	14
2.2.1. Mesure du bien-être, de la qualité de vie et du progrès	14
2.2.2. Mesure de la durabilité / soutenabilité.....	14
2.3. APPLICATION À LA WALLONIE.....	15
2.3.1. Un système intégré d'indicateurs	16
2.3.2. Défis et axes de travail.....	18
3. Méthodologie	19
3.1. LA DESCRIPTION DES INDICATEURS	19
3.2. L'ANALYSE DES ÉCLAIRAGES DES INDICATEURS AU REGARD DES PILIERS ET INTERFACES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	19
3.3. L'ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES INDICATEURS.....	21
4. Résultats des analyses pour les 28 indicateurs synthétiques et 23 tableaux de bord.....	23
4.1. SYNTHÈSES DESCRIPTIVES DES INDICATEURS SYNTHÉTIQUES ET TABLEAUX DE BORD	23
4.2. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES ÉCLAIRAGES DES INDICATEURS SYNTHÉTIQUES ET TABLEAUX DE BORD AU REGARD DES PILIERS ET INTERFACES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	23
4.3. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES INDICATEURS SYNTHÉTIQUES ET TABLEAUX DE BORD	28
4.4. LEÇONS À TIRER DE L'ANALYSE.....	30
4.5. QUELLES OPTIONS CHOISIR ?	31
5. Propositions de l'WEPS	32
5.1. L'ÉLABORATION D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE HUIT INDICATEURS SYNTHÉTIQUES RÉGIONAUX	32
5.2. DES MODES DE CONSTRUCTION ET DES MÉTHODES D'AGRÉGATION ADAPTÉS AUX OBJECTIFS ET AUX USAGES .	40
5.2.1. Une construction orientée « objectifs »	40
5.2.2. Une construction ajustée aux comparaisons temporelles.....	41

5.3. UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE ACCORDÉE À LA COMMUNICATION.....	42
5.4. UN OUTIL AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA DÉCISION POLITIQUE ET DE L'ACTION PUBLIQUE.....	43
6. Quelques perspectives	44
Références bibliographiques	45

1. Introduction

1.1. CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1.1. Au-delà du PIB ...

Le produit intérieur brut (PIB) est l'instrument de mesure de l'activité économique le plus connu. S'appuyant sur les règles de la comptabilité nationale, il mesure la production en unités monétaires en cumulant la valeur ajoutée des activités économiques. D'aucuns, méconnaissant son objet et sa nature, ou troublés par son omniprésence dans les débats, lui ont attribué à tort un statut d'indicateur de développement ou de progrès global d'une société. Aujourd'hui, sa visibilité sans égal et son utilisation hégémonique dans le pilotage et l'évaluation des politiques publiques lui sont contestées. Société civile, décideurs politiques, experts et académiques de tous bords s'accordent : il faut améliorer le PIB en tant qu'instrument de mesure de l'activité macroéconomique et pallier ses limites par d'autres indicateurs. Que l'on parle d'indicateurs alternatifs au PIB ou d'indicateurs complémentaires, voire d'indicateurs de développement durable, l'objectif est sensiblement identique : concevoir des indicateurs susceptibles de refléter les priorités sociétales et politiques actuelles, comme, par exemple, la qualité de vie, la justice sociale ou le défi climatique et environnemental.

Les initiatives se multiplient et explorent diverses voies à des échelles internationale, nationale, régionale ou locale. Les unes sont animées par des réseaux associatifs ou des cercles académiques, les autres sont portées par de grandes institutions (Programme des nations unies pour le développement (PNUD), Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Union européenne), d'autres encore sont des initiatives gouvernementales ou parlementaires (France, Allemagne, Royaume-Uni, etc.). Certaines bénéficient de soutiens influents et font l'objet d'une large diffusion médiatique. On pense notamment à la *Commission pour la mesure des performances économiques et du progrès social*. Cette Commission à vocation internationale, plus connue sous le nom de Commission *Stiglitz* (président de la Commission) – *Sen* (co-président) – *Fitoussi* (coordinateur), a été impulsée en 2008 par le Président de la République française. Elle a véritablement agi comme un catalyseur du débat sur les indicateurs complémentaires au PIB. Ses recommandations ont balisé un ambitieux programme pour la statistique publique française, mais aussi européenne (Eurostat) et internationale.

1.1.2. ... Une démarche portée par la Wallonie...

Sur le sujet, la Wallonie n'est pas en reste. Une des mesures du Plan Marshall 2.Vert, politique socio-économique phare de l'actuelle législature, prévoit de « *Développer, en concertation avec les partenaires sociaux, les autres Régions, le niveau fédéral et les instances internationales concernées, des indicateurs qui permettent de mesurer le développement humain et l'empreinte écologique, afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement, en complément du PIB* ».

1.1.3. ... Et par l'WEPS

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (WEPS) est pleinement engagé aux côtés des autorités wallonnes dans la recherche d'indicateurs susceptibles de compléter le PIB. Plus largement, l'WEPS initie des projets de recherche qui renouvellent la réflexion sur la mesure du progrès sociétal et s'implique dans diverses initiatives internationales¹.

- Il s'est engagé dès 2003, en collaboration avec la Région française du Nord-Pas-de-Calais, dans le calcul à l'échelle régionale de trois indicateurs du PNUD : l'indicateur de développement humain (IDH), l'indicateur de pauvreté humaine (IPH-2) et l'indicateur de participation des femmes à la vie économique et politique (IPF).

¹ Ces travaux s'inscrivent dans l'axe stratégique 1.1 du programme quinquennal 2010-2014 de l'Institut : « *L'WEPS doit également proposer des vues intégrées de l'économie, la société et l'environnement wallons à travers des indicateurs-clés* ».

- Ayant suivi de près les travaux de la Commission *Stiglitz – Sen – Fitoussi*, il a organisé, en collaboration avec le Conseil économique et social de Wallonie, un séminaire scientifique en décembre 2009 sur le thème « Mesure des performances économiques et du progrès social ». Les conclusions du rapport de la Commission y ont été présentées et débattues.
- Il contribue aux développements statistiques et méthodologiques susceptibles de pallier certaines limites du PIB, au travers de sa collaboration avec les autres régions et la Banque nationale de Belgique pour améliorer la qualité de la comptabilité régionale.
- Il a lancé une réflexion sur des indicateurs de développement territorial durable.
- Il est une des chevilles ouvrières de l'indicateur européen de déprivation matérielle², qui complète les indicateurs de pauvreté monétaire.
- Il participe au développement d'indicateurs à l'échelle de la Wallonie dans le cadre de la Stratégie Europe 2020.
- Il collabore avec le Conseil de l'Europe, dans la mise au point d'indicateurs de bien-être, de progrès et de cohésion sociale au niveau régional et local, en promouvant la participation citoyenne.
- Il est également membre du groupe d'experts du Conseil de l'Europe chargé d'approfondir la réflexion sur l'élaboration d'indicateurs de bien-être et de progrès. A ce titre, l'IWEPS a été invité à présenter ses travaux, lors du 3^e Forum mondial de l'OCDE « *Statistiques, connaissances et politiques - tracer le progrès, établir des visions, améliorer la vie* » (Busan (Corée) – 2009).
- En 2011, il a été sollicité par le Gouvernement wallon dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert (cf. Point 1.1.2. ci-dessus), afin de proposer des indicateurs complémentaires au PIB, pertinents à l'échelle de la Wallonie.

1.2. OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette dernière mission s'intègrent dans une démarche heuristique qui vise à construire, pas à pas, un cadre conceptuel, méthodologique et statistique pour l'élaboration d'un système d'indicateurs aptes à dresser un état des lieux des performances économiques et du progrès sociétal en Wallonie, dans un cadre de développement durable, en cohérence avec les recommandations du Rapport *Stiglitz-Sen-Fitoussi* et les travaux développés, de par le monde, sur le sujet.

Sur le plan conceptuel, le cadre de référence dans lequel s'inscrit la démarche est celui du développement durable appréhendé sous l'angle de ses différents piliers, - économique, social, environnemental -, et interfaces, - équitable, viable et vivable -, auxquels est adjointe la dimension de la gouvernance, avec comme objectif final l'amélioration du bien-être.

Sur le plan méthodologique, l'objectif vise à fonder les travaux sur des expériences éprouvées et débattues à différentes échelles territoriales, déclinées selon des modalités de construction diverses et variées, en fonction des objectifs et usages définis par les concepteurs et/ou promoteurs.

Sur le plan statistique, le projet conduit à questionner les sources de données disponibles et accessibles aux niveaux régional et infrarégional - voire local -, et à revisiter les méthodes et outils de collecte, de traitement et d'analyse de l'information. A ce titre, il présente une opportunité pour développer une meilleure stratégie de collecte de données.

² La déprivation matérielle se définit comme l'incapacité de posséder les biens et services et/ou de se livrer à des activités considérées comme ordinaires dans la société où l'on vit et/ou perçues comme des nécessités (voir fiche 1.22 dans le *Working Paper* n°4 de l'IWEPS, 2011).

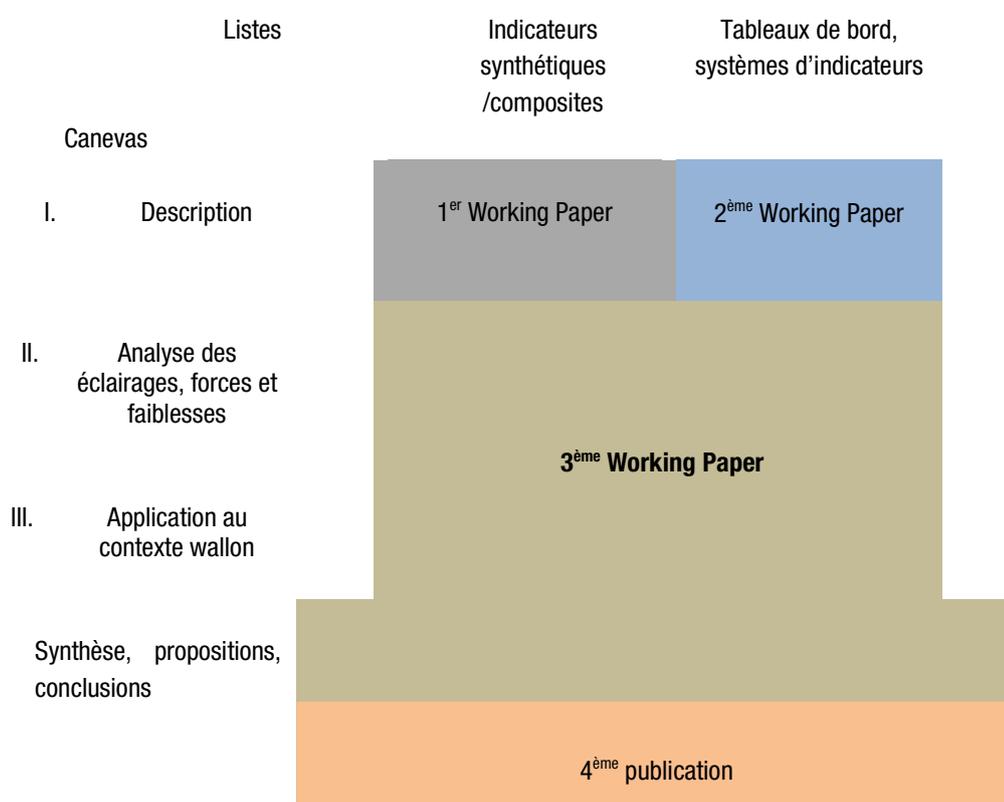
1.3. PLANIFICATION DES PUBLICATIONS

Plusieurs publications ont été planifiées pour répondre à nos objectifs. Le présent *Working Paper* est la troisième publication de cette série. Les deux premières publications présentent de façon harmonisée les informations descriptives de 28 indicateurs synthétiques/composites (*Working Paper* n°4 de l'WEPS, décembre 2011) et de 23 tableaux de bord ou batteries d'indicateurs (*Working Paper* n°7 de l'WEPS, mars 2012), susceptibles de nourrir la réflexion autour des indicateurs complémentaires au PIB.

Cette troisième publication aborde le cadre conceptuel et méthodologique de la démarche poursuivie par l'WEPS. Elle développe ensuite, pour l'ensemble des indicateurs décrits dans les deux publications précédentes, les résultats des analyses réalisées en termes d'éclairages des indicateurs au regard des piliers et interfaces du développement durable et en termes de forces/faiblesses, en ce compris l'examen de leur application à la Wallonie. Elle présente enfin les propositions de l'WEPS pour un système intégré d'indicateurs synthétiques régionaux complémentaires au PIB.

Une quatrième publication reprendra, sous forme concise, une synthèse des analyses et propositions.

Figure 1 : planification des publications



1.4. LISTE DES INDICATEURS SYNTHÉTIQUES ET DES TABLEAUX DE BORD (OU BATTERIES D'INDICATEURS)

Les indicateurs examinés dans les deux premiers *Working Papers*, ont été collectés de trois manières différentes :

- 1) Nous avons d'abord rassemblé les indicateurs synthétiques, tableaux de bord / batteries d'indicateurs avec lesquels les chercheurs de l'WEPS étaient déjà familiarisés dans le cadre de leurs travaux et de leurs investigations.

- 2) Nous avons ensuite enrichi notre collection d'indicateurs synthétiques et de tableaux de bord / batteries d'indicateurs, non encore recensés, que nous avons trouvés dans la littérature, et spécialement dans la revue des expériences développées au sein des Instituts internationaux, nationaux et régionaux de statistiques, des Conseils d'analyse économique, des centres de recherche et ceux recensés par le Conseil de l'Europe (2010).
- 3) Enfin, cette liste déjà bien fournie a été complétée des ajouts apportés par des spécialistes extérieurs à notre Institut³. Nous avons accueilli favorablement toutes les suggestions qui nous sont parvenues jusqu'au mois de septembre 2011.

Le champ des indicateurs synthétiques et des tableaux de bord / batteries d'indicateurs est large. Afin de circonscrire la portée de notre exercice, nous avons choisi de limiter notre sélection aux tableaux de bord / batteries d'indicateurs qui intègrent une vue transversale sur plusieurs piliers du développement durable. Seule exception à la règle, nous avons retenu, dans le contexte wallon, le *Tableau de bord de l'environnement*, établi par une équipe du Service Public de Wallonie (établie à la DGO3), en raison de la richesse des sources de données wallonnes qu'il exploite.

Ce travail ne prétend aucunement à l'exhaustivité tant les initiatives en matière de construction d'indicateurs complémentaires au PIB et de tableaux de bord sont nombreuses et en mise à jour ou amélioration régulière. Néanmoins, nous pensons avoir identifié les grandes familles de tableaux de bord et les différentes logiques qui les sous-tendent.

Notre travail, en forme de fiches, offre l'avantage de permettre de combler d'éventuelles lacunes par l'incorporation de nouveaux tableaux de bord qu'il nous apparaîtrait, ultérieurement, judicieux de retenir. En outre, le contenu même des analyses descriptives est susceptible de s'étoffer.

Plutôt que de viser illusoirement un recensement complet, nous avons préféré consacrer nos efforts à présenter ces tableaux de bord / batteries d'indicateurs de manière systématique et harmonisée, afin de pouvoir les comparer utilement et de pouvoir mieux dégager leur originalité, leur intérêt, leurs forces et faiblesses, bref, leur capacité à compléter avec pertinence les initiatives visant à élaborer des indicateurs complémentaires au PIB.

Notre démarche nous a ainsi permis de rassembler, dans les deux premiers *Working Papers* ainsi que dans celui-ci, 28 indicateurs synthétiques et 23 tableaux de bord / batteries d'indicateurs, dont nous dressons les listes ci-dessous.

Pour les indicateurs synthétiques, nous commençons, tant pour l'étape descriptive que pour l'étape dédiée à l'analyse, par l'examen du PIB puisque c'est par rapport à cet indicateur que nous recherchons des indicateurs complémentaires. Il nous a semblé important, dès le départ, de décrire puis d'analyser les spécificités de celui-ci, d'autant plus que bien d'autres indicateurs l'utilisent (l'IDH, par exemple) ou se définissent par rapport à lui (le PIB « vert », par exemple).

Pour la suite, la logique d'enchaînement des indicateurs synthétiques suit les différents thèmes ou piliers classiques du développement durable, des expériences les plus « englobantes » aux indicateurs les plus spécifiques.

Quant aux tableaux de bord, nous les présentons selon un ordre allant du plus global au plus local. Nous commençons par les démarches internationales, ou qui portent sur plusieurs pays, nous poursuivons avec des démarches nationales/fédérales, et enfin, des démarches régionales voire sous régionales.

³ Notamment les experts réunis en panel à l'initiative du Gouvernement Wallon dans le cadre de l'action du Plan Marshall 2.Vert consacrée au développement d'indicateurs en complément du PIB (cf. point 1.1.2).

Tableau 1a : 28 indicateurs présentant des approches pour le calcul d'un indicateur synthétique et/ ou composite

Indicateurs	
1.1	Produit intérieur brut et comptabilité nationale (2)
1.1.1	Produit intérieur brut (PIB)
1.1.2	Revenu national brut (RNB) et agrégats de l'optique 'revenus'
1.2	PIB ajusté pour l'environnement (« PIB vert »)
1.3	Index of Sustainable Economic Welfare (ISEW) - Indice de bien-être économique durable IBED
1.4	Genuine Progress Indicator (GPI) - Indicateur de progrès véritable (IPV)
1.5	Genuine Savings - Epargne véritable (EV)
1.6	Index of Economic Well-Being (IEWB) - Indice du bien-être économique (IBEE)
1.7	Empreinte écologique et biocapacité (EE)
1.8	Empreinte carbone (EC)
1.9	Environmental Performance Index (EPI)
1.10	Indice planète vivante (IPV)
1.11	Indicateurs de développement humain (4) :
1.11.1.	Indicateur de développement humain (IDH)
1.11.2.	Indicateur de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)
1.11.3.	Indicateur des inégalités de genre (IIG)
1.11.4.	Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)
1.12	Indicateurs de développement humain territorialisés (version française d'A. Boutaud)
1.13	Canadian Index of Wellbeing (CIW) - Indice canadien du mieux-être (ICME)
1.14	Indices of the Well-being of Nations - Indice de Bien-être des Nations
1.15	Happy Planet Index (HPI) – Indice de la planète heureuse
1.16	Indice di Qualità Regionale dello Sviluppo (QUARS) - Indicateur de qualité du développement régional
1.17	Indice de Bonheur National Brut au Bhoutan
1.18	Baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP40)
1.19	Index of Social Health (ISH) - Indicateur de santé sociale (ISS) (version américaine de Miringoff)
1.20	Indicateur régional de santé sociale (version française de F. Jany-Catrice et R. Zotti)
1.21	Taux de sécurité démarchandisée (TSD)
1.22	Indice de déprivation matérielle
1.23	Better Life Index - Indice du Vivre Mieux (OCDE*)
1.24	Indice de satisfaction de vie

* L'indicateur est en cours de construction.

Tableau 1b : 23 fiches présentant des tableaux de bord / batteries d'indicateurs

Tableaux de bord et batteries d'indicateurs	
2.1.	Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (UN)
2.2.	Riojo Dashbord – Sustainability Dashbord (PNUD)
2.3.	Comptes nationaux du bien-être -New Economics Foundation (NEF)
2.4.	How is life ? (OCDE)
2.5	Indicateurs de développement durable européens (EUROSTAT)
2.6	Indicateurs de la Stratégie EU2020
2.7	Indicateurs statistiques harmonisés du développement durable dans la Grande Région
2.8.	Tableau de bord de suivi du bien-être matériel, de la qualité de vie et de la soutenabilité (CAE-France et GCEE- Allemagne)
2.9.	Measuring Progress -Sustainable development indicators – United Kingdom
2.10.	Monitor Duurzaam Nederland (CBS)
2.11.	Indicateurs de la Stratégie nationale de Développement Durable 2010-2013 - France
2.12.	PIBien Etre Luxembourg
2.13	Indicateurs de développement durable du Bureau fédéral du Plan, Belgique
2.14.	Indicateurs de bien-être en Flandre, PACT 2020 - SVR
2.15	Indicateurs concertés de bien-être et de progrès sociétal aux niveaux local et régional wallon, IWEPS *
2.16.	Indicateurs WellBeBe (bis) -Wallonie *
2.17.	Tableau de bord wallon de l'environnement - SPW-DG03
2.18	Indicateurs 21 en Nord-Pas-de-Calais
2.19.	Indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés, Bretagne (ISBET)
2.20	Community Indicators Victoria (CIV)
2.21.	Projet « Bogota Como Vamos » - Colombie
2.22	Indicateurs de progrès de la qualité de vie pour la communauté de Jacksonville et le Nord-est de la Floride
2.23	Metro Outlook - Mesure du progrès de la ville métropolitaine de Kansas (Etats-Unis)

* L'indicateur est en cours de construction.

La recherche d'indicateurs complémentaires au PIB est probablement l'un des domaines les plus dynamiques et innovants de la statistique contemporaine. Dynamique car de nombreuses compétences sont mobilisées autour de cet objet de recherche, comme en témoigne par exemple le groupe de travail interdisciplinaire constitué pour l'occasion au sein de l'IWEPS. Dynamique encore, pour la diversité des acteurs et niveaux de pouvoirs mobilisés par cette thématique aux forts accents économiques, sociaux, environnementaux et politiques. Enfin, la recherche et le développement d'indicateurs complémentaires au PIB sont également tout imprégnés d'innovation non seulement dans la phase de caractérisation et d'adaptation des indicateurs existants, dans le développement de nouveaux indicateurs mais également dans les changements de paradigme que cela induit. Le présent document doit être considéré comme une contribution aux travaux que

l'WEPS mène et entend mener sur cette thématique fondamentale, qui participera à la construction de nos sociétés de demain.

Ce *Working Paper* est organisé en six sections. Après cette introduction, nous déterminons le cadre conceptuel et analytique de notre démarche. Nous présentons ensuite notre méthodologie puis nous exposons les résultats de nos analyses basées sur l'examen de 51 expériences d'indicateurs synthétiques ou tableaux de bord, éprouvées ou en cours de construction, susceptibles de nourrir la réflexion autour des indicateurs complémentaires au PIB. Dans la section suivante, nous développons les propositions de l'WEPS pour un système intégré de huit indicateurs synthétiques complémentaires au PIB. La dernière section ouvre les perspectives de mise en œuvre de la démarche.

2. CADRE CONCEPTUEL ET ANALYTIQUE

2.1. CADRE CONCEPTUEL : UN ENSEMBLE COMPLEXE D'ÉCLAIRAGES MULTIPLES

La littérature scientifique sur les concepts de durabilité et de soutenabilité du développement, de bien-être et de progrès, sur laquelle se fonde notre démarche est abondante et témoigne d'une grande diversité de définitions, reflets de la multidimensionnalité du champ qui concerne autant le développement économique que la protection de l'environnement, la question des générations futures, des inégalités sociales, spatiales, etc.

Notre propos ici n'est pas de faire un état de l'art sur ces questions mais plutôt de circonscrire notre cadre analytique et méthodologique. Dès lors que beaucoup de travaux s'inscrivent directement dans le sillage des recommandations de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, c'est assez naturellement que nous nous sommes inspirés en priorité de leurs propositions, elles-mêmes construites à partir d'un volume considérable de travaux préexistants. Nous avons également beaucoup emprunté aux idées développées par Didier Blanchet (INSEE) qui a dressé un portrait synthétique de la mesure de la soutenabilité (2011) et du développement durable (2012) dans la perspective du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, dont il était rapporteur. Nous nous sommes également appuyés sur les travaux développés aux Pays-Bas autour du *Monitor Duurzaam Nederland* (2011) (fiche 2.10), l'une des premières initiatives européennes de construction d'un tableau de bord décliné au départ de la définition du développement durable du Rapport Bruntland et opérationnalisé en suivant une grande partie des recommandations du Rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, notamment avec une approche par les capitaux. Nous nous sommes également rapportés aux travaux du Conseil de l'Europe sur le bien-être de tous (2008) et le progrès sociétal (2010), en particulier ses développements méthodologiques et ses expérimentations sur la définition concertée et la mesure de ces concepts avec les citoyens et les communautés.

2.1.1. Bien-être, qualité de vie et progrès

Les auteurs du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi utilisent de manière interchangeable les concepts de « qualité de vie » et de « bien-être » et retiennent trois approches conceptuelles qu'ils jugent utiles pour mesurer la qualité de vie. La première approche est basée sur la notion de bien-être subjectif. Étroitement liée à la tradition utilitariste, cette approche considère que ce sont les individus eux-mêmes qui sont les meilleurs juges de leur propre situation. La deuxième approche est ancrée dans la notion de capacités développée par A. Sen. « Selon cette approche, la vie d'une personne est considérée comme une combinaison de divers « états et actions » (fonctionnements), et de la liberté de cette personne de faire un choix parmi ces fonctionnements (capacités)»⁴. La troisième approche, élaborée dans le cadre de la tradition de l'économie du bien-être, réside dans le choix d'une pondération des différents aspects non monétaires de la qualité de la vie qui respecte les préférences des personnes. Ces trois approches ont en commun une interprétation individuelle et non collective du concept de bien-être. Elles mettent toutes trois l'accent sur un certain nombre d'éléments dépassant le cadre de la maîtrise des ressources.

Nous ajouterons une quatrième approche du concept de bien-être qui, bien que moins connue ou reconnue par les experts de la Commission parce qu'assez récente et en cours de maturation, nous semble cependant plus appropriée pour contribuer à la mesure du progrès sociétal. Cette approche est celle proposée par le Conseil de l'Europe dans le cadre de sa Stratégie de cohésion sociale adoptée en mars 2004 et de sa Nouvelle stratégie pour la cohésion sociale approuvée en juillet 2010 (Conseil de l'Europe, 2010). La cohésion sociale y est définie comme « la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation » (Comité européen pour la cohésion sociale, 2004, p. 3).

Ayant exprimé le « bien-être de tous », générations présentes et futures, comme l'objectif de la société et de la cohésion sociale, le Conseil de l'Europe définit ce concept comme « le produit d'interrelations complexes entre biens matériels et biens immatériels, entre biens privés et biens publics, entre vie/espaces privés et

⁴ Stiglitz, J., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009a), *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, Odile Jacobs., p.101.

vie/espaces collectifs, entre équilibres personnels et équilibres sociaux »⁵. « Le partage au sujet de ce qui constitue le bien-être ouvre la voie à la définition de préférences communes (unanimes ou sur lesquelles l'unanimité peut se faire) qui ne résultent pas de l'agrégation des préférences ou des biens individuels. » (Farrell, 2008, 24-25).

Compte tenu du caractère intrinsèquement subjectif et interactif des concepts de bien-être et de bien-être de tous, la démarche proposée par le Conseil de l'Europe préconise une approche endogène de la connaissance du bien-être partant des citoyens eux-mêmes et des acteurs co-existants dans un territoire donné, dans le cadre d'un exercice ouvert de concertation et de démocratie, essentiel pour l'affirmation d'une vision commune raisonnée et partagée. (Thirion, 2008, 49-55)

La mise en avant du « bien-être de tous » plutôt que seulement du bien-être individuel, ouvre des perspectives d'action collective pour l'améliorer et une compréhension plus large de la valeur de l'interaction pour créer le bien-être, y compris l'épanouissement individuel » (Farrell, 2008, 30).

Dans cette logique, le progrès 'sociétal', « vise les améliorations dans les capacités de chaque collectivité humaine pour mettre les connaissances, les compétences, les liens sociaux et institutionnels au service d'une transformation créative et concertée pour le bien-être de tous. Chaque collectivité s'assure d'une valorisation du patrimoine collectif – matériel et immatériel – dans une optique qui conjugue l'équité pour les générations présentes et futures, et leur épanouissement mutuel. [...] S'interroger sur le progrès amène à réfléchir sur les dynamiques nécessaires à son accomplissement ». (COE, 2010, p. 68). « Le progrès sociétal implique d'étudier de près les disparités sociales et économiques qui existent dans nos sociétés, ainsi que les coûts sociaux et écologiques des modes actuels de production et de consommation » (Conseil de l'Europe, 2010, p. 2)».

2.1.2. Durabilité - soutenabilité

La durabilité est un concept qui intègre par définition la dimension du long terme. « Au sens large, elle se rapporte à la notion de durabilité et de stabilité de processus dynamiques de long terme »⁶.

Le concept de développement durable a été défini pour la première fois dans le rapport Brundtland publié en 1987 par la World Commission on Environment and Development, sous forme du livre *Our Common Future (Notre avenir à tous, trad.)*. A partir de celui-ci, plusieurs visions ou approches ont été développées. B. Hopwood et al. (2005) synthétisent très bien la diversité de différentes visions/approches.

Pour définir la durabilité, le Rapport Stiglitz se réfère également au rapport Brundtland selon lequel « le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». Cette définition mêle de façon implicite les composantes sociales, environnementales et économiques du bien-être actuel et futur. Si le rapport a eu le mérite de souligner d'entrée de jeu que la durabilité était un phénomène pluridimensionnel, il n'a par contre pas proposé d'évaluation précise de ses composantes.

Au niveau micro-économique, la durabilité signifie que les personnes projettent un avenir meilleur ou, au moins égal à leur bien-être actuel, pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Cette projection a un impact direct sur le sentiment de bien-être de la génération actuelle mais a aussi des conséquences sur la nature de la société. Ce qui conduit à l'idée que le progrès, préoccupation majeure des populations, va de pair avec la durabilité.

Selon Didier Blanchet (2011, p. 290), la définition proposée dans le rapport Brundtland recoupe en partie ce que les économistes entendent par soutenabilité. Ainsi, pour Solow (1993), cité par Didier Blanchet (Ibidem, p.293), « la soutenabilité est le fait de conserver dans le temps 'une capacité généralisée à produire du bien-être économique', et plus précisément de 'doter les générations futures de tout ce qui sera nécessaire pour atteindre un niveau de vie au moins aussi bon que le nôtre et pourvoir pareillement aux besoins de la génération qui suivra'. (...) Nous ne devons pas, au sens large, consommer le capital de l'humanité ». La

⁵ Conseil de l'Europe (2010), *Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés, Guide méthodologique*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, pp. 69-72.

⁶ Stiglitz, J., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009a), op. cit., p. 126

durabilité du développement dépend donc de l'accumulation ou de la préservation des composantes de ce capital.

Depuis le Rapport Brundtland, la notion de développement durable s'est élargie jusqu'à devenir un concept qui englobe toutes les dimensions du bien-être économique, social et environnemental présent et à venir.

La mesure de la durabilité reviendrait donc *in fine* à mesurer la durabilité du bien-être actuel.

2.2. IMPLICATIONS EN TERMES DE MESURES

2.2.1. Mesure du bien-être, de la qualité de vie et du progrès

La méthodologie proposée par le Conseil de l'Europe pour mesurer le bien-être et le progrès s'appuie sur un travail expérimental mené au niveau de plusieurs territoires européens (villes, quartiers, villages) et au sein d'acteurs collectifs (entreprises, écoles, services publics) (Conseil de l'Europe, 2008 et 2010). Elle propose un cadre, des procédures et des outils qui permettent de rendre aux citoyens et aux acteurs d'un territoire le pouvoir de qualifier le bien-être dans leur espace de vie, d'en mesurer les contours, de définir sur cette base les stratégies d'actions et de soutenir la mise en œuvre de plans d'actions locaux.

En ce sens, elle rejoint de nombreuses expériences menées à travers le monde, qui revisitent avec les citoyens les notions de bien-être, de qualité de vie et de progrès. C'est dans ce cadre que s'organise également le débat relatif au bien commun et, de là, aux biens communs, matériels et immatériels, auxquels la société accède par héritage ou qu'elle construit/maintient en commun, qui constituent aujourd'hui, en raison des menaces qui pèsent sur eux, un thème de réflexion important.

Les indicateurs sont construits à partir des expressions de bien-être et de mal-être recueillies auprès des citoyens rassemblées et structurées au sein d'une nomenclature organisée en huit familles⁷ : Chacune de ces familles comporte plusieurs thématiques inter-reliées, subdivisées elles-mêmes en sous-thèmes et en unités de sens, incluant aussi bien des aspects matériels (accès aux conditions de vie et cadre de vie) qu'immatériels (estime de soi, convivialité, mobilité sociale, sécurité, équilibre mental, gestion du temps, liberté, respect, participation à la vie politique, ...), des aspects plus personnels ou plus collectifs, avec une forte dimension relationnelle et sociale.

Ces indicateurs sont construits en échelles d'appréciation qui permettent de définir un chemin de progrès. Ces échelles consistent à déterminer, pour chaque sous-thème de la nomenclature, une logique ordinale de progression partant d'une situation perçue de mal-être lié à la non-accessibilité persistante aux biens (matériels, immatériels, communs) et allant graduellement vers une situation perçue de bien-être de qualité et durable.

Cette mesure du bien-être collectif conduit à identifier, à l'échelle des territoires d'intérêt, les écarts entre situations de bien-être et situations de mal-être. Elle est réalisée en combinant des mesures objectives et des évaluations subjectives, comme recommandé par la Commission Stiglitz.

2.2.2. Mesure de la durabilité / soutenabilité

Il existe une abondance de mesures de la durabilité qui font l'objet de nombreuses controverses et d'un examen critique de la Commission Stiglitz, qui l'a conduit à établir une séparation franche entre la mesure du bien-être actuel / courant et celle de sa durabilité ou de sa soutenabilité. La première indique où l'on se situe à chaque période en termes de développement ou de niveau de bien-être, la seconde indique les perspectives de développement futur ou, au contraire, de recul de ce niveau de bien-être.

Etant entendu que la question posée est celle de savoir dans quelle mesure les générations futures auront la capacité de disposer de normes de bien-être au moins égales aux nôtres, cela revient à savoir si nous leur transmettons ou non des quantités suffisantes de tous les actifs qui ont de l'importance pour le bien-être.

⁷ 1) les moyens de vie ; 2) le cadre de vie et environnement ; 3) les relations avec les institutions (publiques et privées) ; 4) les relations personnelles ; 5) les équilibres sociétaux ; 6) les équilibres personnels ; 7) les sentiments de bien/mal-être ; 8/ les valeurs / attitudes et les initiatives / engagements.

Mesurer la durabilité revient donc à évaluer si le stock global de ressources disponibles (ou certaines de ses composantes) évolue de manière positive ou négative, c'est-à-dire à calculer les taux actuels d'évolution de ces ressources. Cette approche, dite « par les stocks » ou par le capital, permet, selon la Commission, de fédérer la plupart des approches existantes en matière de mesure de la soutenabilité et donc d'offrir un langage commun apte à favoriser les débats et échanges de vues entre personnes issues d'horizons différents.

Pratiquement, cette évaluation de l'évolution du stock global de ressources suppose une identification des biens ou ressources transmissibles d'une génération à l'autre et une quantification de l'ensemble de ces biens et ressources transmis d'une génération à l'autre, dont dépend le niveau ou la qualité de vie future.

Ces biens ou ressources, encore appelés « capitaux », sont classés généralement en trois grands groupes correspondant aux trois piliers du développement durable : 1) le capital économique et financier (capital productif), 2) le capital social et humain, 3) le capital naturel ou environnemental, au sein duquel il convient de distinguer les ressources renouvelables et les ressources non renouvelables. A côté de ces capitaux, d'autres formes de capital intangibles peuvent être identifiées, parmi lesquelles un système de valeurs sensible au bien commun et à la durabilité, des institutions en bon état de fonctionnement ou encore un degré minimum de cohésion sociale qui ont toute leur importance pour la soutenabilité du niveau de vie.

Il n'en demeure pas moins que la question de la mesure de la durabilité / soutenabilité d'une région ou d'un pays reste difficile. Il ne s'agit en effet pas d'une simple mesure du présent, mais bien essentiellement une mesure du futur. Ce qui doit être quantifié, c'est l'impact d'actions courantes sur un niveau de bien-être futur. Or, « notre connaissance du futur est affectée d'incertitudes multiples. Ces incertitudes sont d'abord de type scientifique ou technologique : nous connaissons très imparfaitement les lois qui régissent l'évolution des interactions entre économie, société et environnement. Elles sont également normatives et ceci recoupe des difficultés également rencontrées dans la mesure du bien-être courant. Il existe une incertitude sur la bonne façon de pondérer les ingrédients du bien-être courant, il existe une incertitude encore plus grande et inévitable sur ce que valoriseront le plus les générations futures, qui peut ne pas correspondre à ce que nous valorisons le plus aujourd'hui ». (Blanchet D., 2011, p. 300).

Quant à la contradiction entretenue dans les débats entre protagonistes de la soutenabilité faible (acceptant la substituabilité des capitaux) et de la soutenabilité forte, la Commission prend position en estimant « qu'il est impératif d'accorder toute l'attention requise aux problèmes qui résultent de la dépréciation des actifs environnementaux essentiels pour le bien-être, voire pour la survie de l'humanité »⁸. Ce faisant, elle défend « une approche pragmatique associant des indicateurs 'synthétiques' à portée limitée pour évaluer la surconsommation à quelques mesures physiques bien choisies ».

A ces difficultés, s'ajoute le besoin de prendre en compte la dimension internationale de la durabilité, c'est-à-dire l'impact du comportement de chaque pays sur la soutenabilité des autres pays. Le problème se pose notamment pour l'ensemble des actifs naturels qui sont des biens publics globaux, communs à l'ensemble de l'humanité, notamment la qualité du climat et la biodiversité. En guise de réponse, la Commission propose de « s'en tenir à une approche modeste consistant à centrer l'agrégation monétaire sur des éléments pour lesquels il existe des techniques d'évaluation raisonnables, tels que le capital physique, le capital humain et les ressources fossiles. A cela devrait venir s'ajouter un ensemble limité d'indicateurs physiques et d'autres indicateurs non monétaires portant sur les changements climatiques et le réchauffement mondial, la biodiversité ainsi que le capital social et les « actifs institutionnels » que nous transmettons aux générations futures »⁹.

En conclusion, la Commission prône une approche pluridimensionnelle de la durabilité et milite en faveur de l'élaboration d'un système de mesure de la richesse au sens large.

2.3. APPLICATION À LA WALLONIE

Partant du cadre conceptuel et analytique exposé ci-dessus, et nourrissant l'ambition de développer, au niveau de la Région, un système d'informations statistiques sur le progrès sociétal, nous avons construit un cadre

⁸ Stiglitz, J., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009a), op. cit., p. 142.

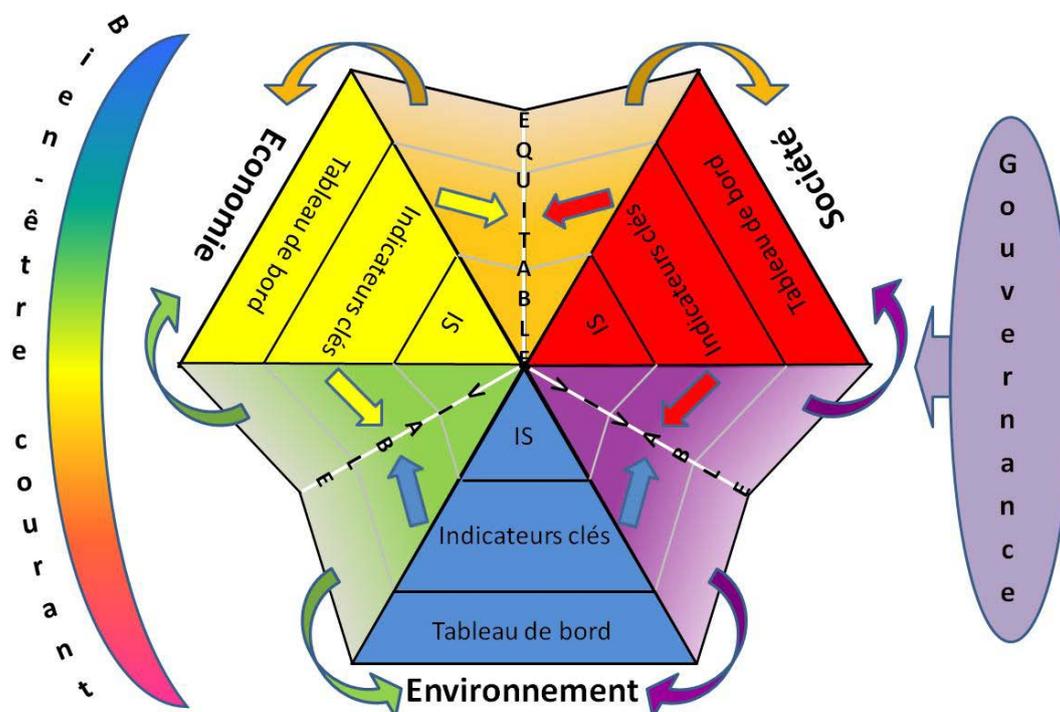
⁹ *Ibidem*, p. 144.

logique intégré et cohérent qui structure le système d'indicateurs en huit parties et en organise leurs interrelations.

Ce cadre, nous l'avons élaboré en tentant au maximum d'intégrer les propositions de la Commission Stiglitz, et en nous inspirant de l'initiative développée aux Pays-Bas, le *Monitor Duurzaam Nederland*, pionnière au niveau européen dans la construction d'un tableau de bord orienté « approche par les capitaux » telle que recommandée dans le Rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi.

2.3.1. Un système intégré d'indicateurs

L'encadrement logique de notre réflexion sur le **développement durable** ou soutenable met l'accent sur les trois piliers traditionnellement cités, l'économique, le social et l'environnemental, et sur les trois interfaces, équitable, vivable et viable. Notons que l'utilisation de ces trois termes pour désigner les interrelations entre les piliers n'épuise pas leur signification intrinsèque. Ils sont utilisés pour désigner la réalité des interfaces que nous voulons étudier mais il est évident que chacun de ceux-ci a une portée plus large. Ainsi, par exemple, la question de la viabilité *lato sensu* apparaît également dans les piliers économique, social et environnemental.



* IS = Indicateur Synthétique

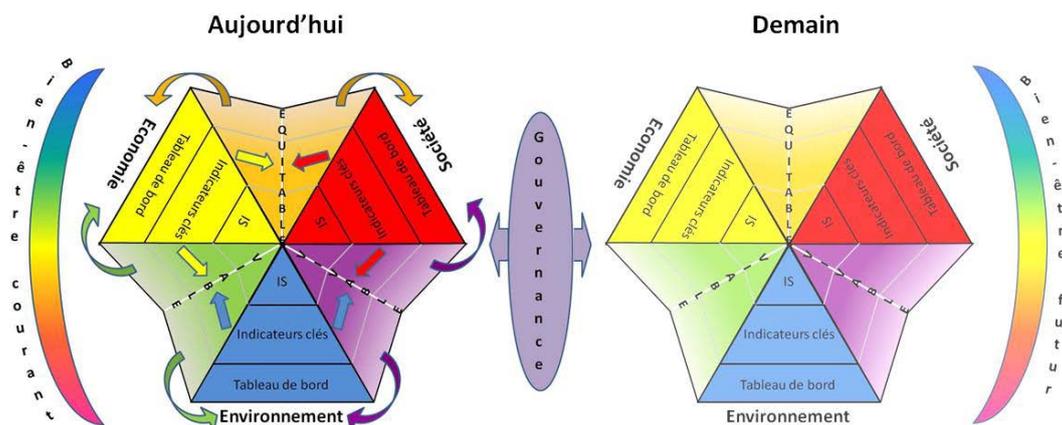
Les **pilliers** (économie – société – environnement) évoquent les ressources, les stocks ou les capitaux, et mettent en évidence plus spécialement ce qui peut être transmis aux générations futures.

Les **interfaces** (équitable – vivable – viable) évoquent d'abord des flux ; ce sont des lieux d'interrelations entre les piliers, et dès lors des lieux de tensions, d'équilibre/déséquilibre, de fragilité. Ils focalisent l'attention sur des problèmes importants de la société dont la résolution pèsera fortement sur la société de demain. Ceci n'exclut pas la possibilité de repérer, dans les interfaces, des stocks tels que, par exemple, les valeurs culturelles, morales ou humaines, à léguer aux générations futures.

Dans cette logique, la soutenabilité est mesurée par la transmission des capitaux et la réduction des tensions sur les interfaces.

La **gouvernance**, souvent présentée comme un quatrième pilier, constitue tout à la fois un capital et un levier d'actions pour réguler les interrelations qui assureront le bien-être courant et la soutenabilité ; d'où le statut particulier que nous lui donnons. A ce titre, la gouvernance est une composante essentielle de notre patrimoine.

Quant au **bien-être courant (ou actuel)**, il est le résultat d'un savant dosage des ressources offertes par les piliers, de la bonne qualité des relations identifiées dans les interfaces et du contexte harmonieux et respectueux façonné par la gouvernance. Comment préserver ou améliorer ce dosage pour assurer le bien-être de demain ? C'est là que se situe le véritable enjeu.



En pratique, ce système d'indicateurs génère un mini tableau de bord de huit indicateurs synthétiques : un pour chacun des trois piliers, un pour chacune des trois interfaces, un pour le bien-être courant et un pour la gouvernance.

L'élaboration de ces indicateurs synthétiques repose sur une structure de construction pyramidale à trois niveaux applicable à chacune des huit parties de l'ensemble. Le premier niveau, à la base de la pyramide, est celui des tableaux de bord qui contiendront les données de base nécessaires au calcul des indicateurs. Ces variables seront sélectionnées en fonction de leurs qualités (pertinence, fiabilité, régularité...) et de leur capacité d'information sur les thématiques étudiées, mais aussi de leur disponibilité à l'échelle de la Wallonie. Elles seront complétées, selon les besoins et usages, de statistiques harmonisées au niveau international (Eurostat, Banque Mondiale...) afin de permettre, le cas échéant, le calcul d'indicateurs de positionnement de la Wallonie au sein de l'Union européenne.

Le deuxième niveau de la pyramide rassemble une sélection d'indicateurs clés, simples ou agrégés, construits à partir des données réunies dans le tableau de bord.

Le troisième niveau de la pyramide est celui des indicateurs synthétiques, construits à partir d'une agrégation des indicateurs clés.

Ce mode d'organisation structurelle des indicateurs s'accommode sans mal d'une organisation plus fonctionnelle, davantage orientée en fonction des besoins et des aléas qui susciteraient une mobilisation ponctuelle d'indicateurs spécifiques (phares) particulièrement éclairants pour informer sur des situations singulières ou sur des évolutions conjoncturelles.

L'intégration du système devrait permettre, à partir des mises à jour des tableaux de bord, de recalculer les indicateurs clés et, à partir des indicateurs clés, les indicateurs synthétiques. Par ailleurs, les données de base peuvent intervenir dans plusieurs tableaux de bord. Elles peuvent contribuer au calcul de différents proxys. Elles peuvent également faire l'objet de traitements différents selon les besoins des indicateurs (taux,

indices...). Dans ce contexte, la cohérence de l'ensemble exige d'intégrer les effets qu'une mise à jour d'une donnée produit sur les indicateurs auxquels elle contribue.

2.3.2. Défis et axes de travail

A ce stade, nous avons défini nos objectifs et nous avons élaboré le cadre de notre démarche.

Il nous paraît important maintenant de rappeler les défis qu'il nous reste à relever et qui baliseront nos axes de travail.

- 1) Fournir un éventail de mesures quantitatives significatives, sur le bien-être courant, la soutenabilité et la gouvernance.
- 2) Opérationnaliser l'approche de la soutenabilité par les capitaux (capital économique, social/humain, et environnemental) et par les interactions entre capitaux (interfaces équitable, vivable et viable).
- 3) Tendre vers une mesure des capitaux (mesure de stocks par opposition à mesure de flux).
- 4) Construire des indicateurs d'évolutions des capitaux, dont la transmission est signe de soutenabilité, pour apprécier les perspectives de développement ou, au contraire, de recul (comparaisons temporelles).
- 5) Construire des indicateurs qui permettent la comparaison spatiale de l'état des capitaux, notamment pour pouvoir positionner la Wallonie au sein de l'Union européenne.
- 6) Compléter les indicateurs de quantité par des indicateurs de qualité.
- 7) Prendre en compte, dans la mesure de la soutenabilité, l'impact du « comportement » de la Wallonie et des wallons (production/consommation) sur la soutenabilité dans le reste du monde, y compris les autres régions du pays.
- 8) Utiliser des mesures objectives et subjectives pour appréhender le bien-être courant.
- 9) Organiser la synthèse en un système d'indicateurs synthétiques adossés à des indicateurs clés par piliers et interactions entre piliers (interfaces).
- 10) Concevoir le système comme un ensemble intégré cohérent qui impacte le choix et l'opérationnalisation des composantes de chaque indicateur.
- 11) Privilégier l'approche régionale pour la construction de la synthèse. La comparaison au niveau européen est déjà couverte par d'autres systèmes de mesures européens ou internationaux.

3. Méthodologie

Un référentiel commun de description et d'analyse, élaboré par le groupe de travail interdisciplinaire constitué au sein de l'IWEPS, a été appliqué à l'ensemble des 51 expériences examinées (28 indicateurs synthétiques et 23 tableaux de bord). Ce référentiel consiste en un canevas d'investigation harmonisé et articulé en trois parties : (1) une description de l'indicateur, (2) une analyse des éclairages de l'indicateur au regard des piliers et interfaces du développement durable, et (3) une analyse des forces et faiblesses de l'indicateur, en ce compris son applicabilité au contexte wallon.

Ce canevas permet de présenter de manière transparente et systématique les spécificités et originalités de chaque expérience. Il permet ensuite de nourrir nos débats et nos propositions en puisant dans chacune d'elles des idées ou logiques intéressantes, des exemples de pratiques ou d'opérationnalisation à adapter, des arguments ou des contributions possibles pour les différents indicateurs synthétiques recherchés et à construire dans le contexte wallon.

Il est important de noter que la prise en compte des tableaux de bord (ou batteries d'indicateurs) dans notre analyse a contribué à alimenter notre réflexion et nos propositions, tant sur le choix des dimensions thématiques que sur celui des modes opératoires (logiques de construction, d'agrégation, de communication, etc.).

Les trois parties sont présentées successivement ci-dessous. Chacune apporte une contribution substantielle à l'élaboration progressive des assises de notre système d'indicateurs et à leur argumentation.

3.1. LA DESCRIPTION DES INDICATEURS

Cette première partie vise à dresser un état de l'art des 51 expériences sélectionnées en mettant en exergue les facteurs déterminants utiles pour alimenter ensuite les analyses. Dans la mesure où la description de ces expériences a déjà fait l'objet de deux publications dans la série des *Working Papers* de l'IWEPS¹⁰, nous nous limiterons ici à la présentation d'une synthèse des principales informations d'identification pour chacun des 28 indicateurs synthétiques et des 23 tableaux de bord, à savoir : les concepteurs, l'année de développement, les objectifs et usages, le mode de construction ou de structuration et une clé de lecture.

Cette partie permet de s'appropriier les éléments de base nécessaires pour aborder les analyses.

3.2. L'ANALYSE DES ÉCLAIRAGES DES INDICATEURS AU REGARD DES PILIERS ET INTERFACES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le PIB est un indicateur de flux économique. Dans l'objectif de proposer des indicateurs qui lui sont complémentaires, il nous semble pertinent d'identifier des indicateurs éclairant d'autres piliers ou interfaces,

¹⁰ Le *Working Paper* 4 consacré à la description des indicateurs synthétiques et le *Working Paper* 7 consacré à la description des tableaux de bord. Un schéma identique de présentation y était proposé, structuré en 9 sections :

- Section 1 : identification, les objectifs et usages des indicateurs;
- Section 2 : cadrage conceptuel ;
- Section 3 : genèse du projet ;
- Section 4 : mode de construction – structure, identification des composantes, sources, type d'agrégation, unités et clé de lecture ;
- Section 5 : propriétés de l'indicateur, incluant notamment des questions de continuité temporelle et de dissémination géographique ;
- Section 6 : références bibliographiques principales et spécifiques à chaque indicateur ;
- Section 7 : notoriété de l'indicateur ;
- Section 8 : commentaires spécifiques ;
- Section 9 : graphiques et/ou tableaux provenant de documents de référence pour illustrer les résultats numériques, - en valeurs et/ou en évolutions -, des indicateurs.

ou d'autres composantes de l'économie. L'analyse des éclairages du développement durable nous a donc paru fort pertinente.

Si l'approche par les trois piliers (économique, environnemental et social) est largement connue par les utilisateurs du concept de développement durable, la prise en compte dans notre cadre conceptuel des interfaces entre ces piliers et l'ajout de la gouvernance comme quatrième pilier nécessitent peut-être quelques explications. Il est proposé dans l'encadré ci-dessous de décrire chacun des piliers et interfaces, et notamment l'étendue ou la portée des piliers par rapport aux interfaces. C'est un exercice très peu réalisé dans la littérature scientifique, et seuls certains éléments sont inspirés de deux documents qui introduisent les interfaces (La Documentation française, « Vingt ans de développement durable », Problèmes économiques n° 3044, (mai 2012) ; CERTU, « Prendre en compte le développement durable dans un projet », Références n°56 (2006)). Ce sont surtout les débats et réflexions de notre groupe de travail et l'analyse des 51 expériences d'indicateurs complémentaires au PIB qui ont permis d'affiner nos définitions.

Essai de définitions des piliers et interfaces du développement durable

- Le pilier économique pur, c'est-à-dire débarrassé de ses relations avec le social d'une part et avec l'environnemental d'autre part, comprend l'examen des stocks économiques et des flux économiques entre eux. L'examen peut se faire à l'échelle microéconomique (les agents économiques) ou macroéconomique (régions, pays, monde). Le capital économique d'un pays ou d'une région comprend le capital physique (immobilier, machines, infrastructures, ...), le capital humain qui équivaut à la force de travail, le capital financier et un stock de connaissance reposant notamment sur la recherche et générant de l'innovation pour l'activité économique.
- Le pilier environnemental pur est lui circonscrit aux états des composantes de l'environnement (états actuels et évolution) aussi appelé capital environnemental. Quatre composantes sont généralement distinguées : air/climat, eau, sol, faune/flore/biodiversité.
- Le pilier social pur est particulièrement difficile à circonscrire, il décrit l'état, de manière très large, des hommes et femmes composant la société et des réseaux qui se tissent entre eux. Les questions de santé, éducation, logement, culture, conditions de vie, emploi du temps, démographie, réseaux sociaux (relations sociales et participation) et valeurs citoyennes entrent clairement dans ce pilier.
- L'interface équitable intervient pour intégrer des effets négatifs ou positifs du système économique sur l'Homme et la société et, réciproquement, de la société sur le système économique. Il intervient pour la prise en compte des équilibres/déséquilibres entre les deux piliers : les questions de répartition des revenus, la pauvreté, les questions de taux d'emploi/chômage, les conditions de travail, l'égalité des chances, la discrimination, les inégalités d'accès pour raison économique à des droits fondamentaux sont comprises dans cette interface.
- L'interface vivable intervient pour intégrer des pressions/déséquilibres des populations/sociétés sur l'environnement (par exemple : consommation d'espace résidentiel) ou des pressions de l'état de l'environnement sur les populations (par exemple : charge de morbidité imputable à l'état de l'environnement). L'interface intègre aussi des solutions trouvées par les populations pour réduire les déséquilibres (par exemple : comportements respectueux de l'environnement).
- L'interface viable intervient pour intégrer des pressions/déséquilibres des conditions de production/consommation sur l'environnement (par exemple : consommation intensive de capital naturel, rejets et émissions liés à l'activité économique ou à l'intensité du trafic) ou pressions de l'état de l'environnement sur les conditions de production/consommation (par exemple : catastrophes naturelles, changement climatique, sécheresse). L'interface intègre aussi des solutions trouvées pour déduire les déséquilibres.

Ainsi, les piliers nous parlent davantage de l'existant, des états de l'existant, des atouts, laissant aux interfaces les délicates missions de nous alerter face aux équilibres/déséquilibres, fragilité, tensions ou menaces qui dégradent l'équité, la vivabilité et la viabilité de notre société et de son organisation mais aussi permettant d'identifier des solutions pour réduire les menaces.

- Dans ce cadre du développement durable, le pilier de la gouvernance nous parle de fonctionnements et d'actions publiques, de processus démocratique et d'engagement citoyen, visant l'amélioration des états (de l'économie, du social et de l'environnement) et la régulation des interactions entre états en vue d'assurer le bien-être courant et la soutenabilité. En tant qu'activité humaine, elle figurerait dans le pilier social si nous ne lui réservions pas le statut particulier de régulateur de l'ensemble du système.
- Quant au bien-être, il occupe un statut particulier dans cet ensemble car il n'est ni un pilier ni une interface mais une combinaison de toutes les dimensions couvertes par l'ensemble des piliers, des interfaces et de la gouvernance. En définitive, il constitue le baromètre de la relative harmonie du système et de son évolution.

L'exercice auquel nous nous sommes adonnés ici consiste à classer dans chacun des piliers/interfaces les différentes composantes de chacun des 51 indicateurs / tableaux de bord. Deux longs tableaux (un pour les indicateurs synthétiques, l'autre pour les tableaux de bord) sont ainsi développés. Les 51 indicateurs / tableaux de bord se déclinent en ligne, chaque colonne reprend un pilier ou une interface.

La lecture en ligne de ces tableaux (par indicateur) permet d'identifier les éclairages du développement durable qu'apportent chacun de ceux-ci. Une synthèse est présentée sous forme de graphique radar. Pour ce graphique, une classification des éclairages en 3 niveaux d'appréciation est proposée : la classe 1 représente un éclairage élémentaire, la classe 2 représente un éclairage substantiel, la classe 3 représente un éclairage très approfondi. Les objectifs de l'exercice sont ici (1) d'identifier les éclairages de chaque indicateur et donc sa capacité à être complémentaire au PIB et (2) de classer les indicateurs allant des plus spécifiques, ciblés sur une ou deux dimensions, aux plus couvrants.

La lecture en colonne de ces mêmes tableaux permet d'avoir une vue large de toutes les composantes identifiées dans les 51 expériences analysées pour illustrer chaque pilier/interface. L'objectif est ici d'ouvrir les champs des piliers/interfaces en s'inspirant des 51 expériences afin de mieux comprendre ce qui compose les piliers/interfaces, donc argumenter ou affiner nos propositions et plus spécifiquement d'identifier les composantes des 8 indicateurs synthétiques proposés.

L'opérationnalisation de cette analyse est présentée dans la section 4.2.

3.3. L'ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES INDICATEURS

Le troisième exercice proposé est une analyse des forces et faiblesses de chaque indicateur sur la base d'un canevas harmonisé et adapté au contexte des indicateurs complémentaires au PIB. Ce canevas a été construit sur la base des lectures de documents de références de l'OCDE (2008), d'EUROSTAT (2011) ou du Conseil de l'Europe (2010). Il comprend des critères de qualité des indicateurs sélectionnés et organisés suivant une logique en 3 sections.

La première section porte sur l'apport intrinsèque de l'indicateur, c'est-à-dire :

- (1) sa capacité à être complémentaire au PIB ;
- (2) sa capacité de synthèse ;
- (3) sa capacité d'analyse ;
- (4) son originalité, caractère novateur.

La deuxième section porte sur le point de vue des méthodes et données utilisées pour construire l'indicateur :

- (1) la transparence par rapport aux hypothèses adoptées, au processus de construction et aux données utilisées ;
- (2) la disponibilité régulière et à un coût raisonnable ;
- (3) la robustesse de la méthode ;
- (4) la maturité de la méthode ;
- (5) la fiabilité des données.

La troisième section porte sur le point de vue de l'utilisateur :

- (1) la communicabilité ;
- (2) la possibilité d'être un instrument de l'action publique ;
- (3) la reconnaissance et la légitimité ;
- (4) la comparabilité dans le temps et l'espace.

L'objectif de cette analyse est de prendre en compte, dans nos propositions d'indicateurs complémentaires au PIB, des forces identifiées par l'analyse croisée des expériences mais également de prendre conscience des faiblesses de certains choix.

L'opérationnalisation de cette analyse est présentée dans la section 4.3.

4. Résultats des analyses pour les 28 indicateurs synthétiques et 23 tableaux de bord

4.1. SYNTHÈSES DESCRIPTIVES DES INDICATEURS SYNTHÉTIQUES ET TABLEAUX DE BORD

Les tableaux de l'annexe 1 présentent les synthèses descriptives des fiches publiées dans les *Working Papers* précédents (*Working Papers* n°4 et 7).

4.2. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES ÉCLAIRAGES DES INDICATEURS SYNTHÉTIQUES ET TABLEAUX DE BORD AU REGARD DES PILIERS ET INTERFACES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le principe de l'analyse est simple : quelles sont les composantes proposées par les indicateurs synthétiques et tableaux de bord examinés et quels piliers/interfaces éclairent-ils ?

Mais l'opérationnalisation de la méthode est complexe et nécessite beaucoup d'attention. Une fois les piliers et interfaces définis (voir encadré section 3.2), certaines composantes sont faciles à classer. Pour d'autres, par contre, le choix reste difficile et nécessite des justifications. Plusieurs remarques ou hypothèses de travail ont été formulées et sont ici retranscrites. Il nous paraît important de présenter en toute transparence nos difficultés, choix et résultats.

- La classification parmi les piliers et interfaces ne fonctionne pas toujours de manière sectorielle car certains secteurs sont multidimensionnels. Un premier exemple est celui de la mobilité. Des indicateurs liés à ce secteur sont dispersés parmi presque tous les piliers ou interfaces : les déplacements (coût et temps) domicile/travail sont classés dans l'interface équitable, les accidents de la route et l'accès aux services de base (reprenant notamment la question de la mobilité liée à cet accès) sont classés dans le pilier social, les émissions de CO₂ liées au transport sont classées dans l'interface viable, les indicateurs d'actions publiques liées aux transports publics sont classés dans la gouvernance. Le deuxième exemple est celui des composantes de la dimension formation/éducation. Celles-ci sont également réparties dans plusieurs piliers et interfaces : le niveau de diplôme ou d'éducation d'une population est une estimation de l'état de la population, ces composantes/indicateurs sont donc placés dans le pilier social; les dépenses des entreprises pour la formation continue sont placées dans l'interface équitable ; les dépenses publiques pour l'éducation sont quant à elles placées dans le pilier gouvernance.
- Lors de la classification, une attention particulière, voire prioritaire, a été portée à l'esprit de construction de l'indicateur. De même, le groupe de composantes formé par les concepteurs peut avoir influencé nos choix. Une petite note explicative est, au besoin, insérée pour expliquer les considérations/choix de proxy des concepteurs. Par exemple, pour l'indicateur 1.4 *Indicateur de Progrès Véritable*, la composante « *coûts des fractures sociales* », que l'on aurait pu situer dans le pilier social, est placée dans l'interface équitable. En effet, d'après les documents de références rédigés par les concepteurs, il y a une prise en compte, à travers cette composante, de l'impact sur l'activité économique d'une fracture de type sociale (voir note dans le tableau 3a).
- Pour les indicateurs monétarisés, certaines composantes sont traduit(e)s en coût pour les besoins de l'agrégation monétaire, mais l'intention des concepteurs est d'approcher l'estimation sur un état ou une pression. Dans ce cas, les composantes ont été classées dans les piliers correspondant aux états ou dans les interfaces correspondant aux pressions. Si nous reprenons l'exemple de l'indicateur synthétique 1.4., la composante « *coût de la pollution sonore* » est classée dans l'interface vivable pour la mise en évidence d'une pression de l'état de l'environnement sur la santé humaine. Comme il s'agit d'une agrégation monétaire, l'approximation de cette pression se fait par le coût.
- Il n'est pas toujours simple de distinguer les composantes/indicateurs d'états ou de pressions. Les indicateurs de concentrations ou d'émissions de CO₂ (ou de GES (gaz à effet de serre) souvent traduits en équivalent CO₂) ont particulièrement été difficiles à classer. En effet, ces indicateurs sont parfois

utilisés comme proxy de la qualité de l'air. Les gaz à effet de serre sont présents naturellement dans l'atmosphère, mais les activités de production et de consommation de biens et services émettent des gaz à effet de serre. Les émissions de GES sont parfois exprimées de manière brute, parfois de manière nette, c'est-à-dire en prenant en compte l'absorption des GES par les végétaux (puits de carbone). Elles sont parfois exprimées de manière globale ou par secteur d'activité/consommation. Nos choix ont donc été difficiles mais sont formulés ici : lorsque les indicateurs d'émissions de GES étaient exprimés globalement et sans précision des secteurs d'émissions, l'indicateur a été placé dans le pilier environnemental, considéré ainsi comme proxy de l'état de l'air. Lorsque la composante/indicateur présentait les émissions par secteur (liés aux transports, aux activités économiques, à l'agriculture...), la composante a été placée dans l'interface viable car elle est ici l'expression d'une pression du mode de production/consommation économique sur l'environnement.

- Certaines composantes sont appréhendées de manière objective et d'autres de manière subjective, issues des enquêtes de perception. La perception d'un état (par exemple celui de l'environnement) est un proxy de l'état lui-même. Nous avons donc choisi de classer les indicateurs de perception d'états dans les piliers qui leur correspondaient. Les indicateurs de satisfaction de vie sont, quant à eux, placés dans le pilier social dans la mesure où ils informent sur un sentiment de bien-être.
- Dans le pilier gouvernance, des éléments assez divers se retrouvent. En effet, la gouvernance, telle que nous l'avons définie dans l'encadré de la section 3.2, couvre aussi bien des aspects liés aux fonctionnements et à la gestion publique (si possible « vers la soutenabilité ») des différentes dimensions réparties dans les autres piliers et interfaces. Nous y avons placé également des composantes liées à la gestion de la dette publique ou à l'aide au développement, reflets de relations/transferts vers le reste du monde.
- Nous avons rencontré plusieurs types d'indicateurs liés aux déchets : la gestion de ceux-ci a été classée dans le pilier gouvernance, les indicateurs de quantité de déchets produits par l'activité économique ou la consommation ont été classés dans l'interface viable.
- Les indicateurs de dépendance ou d'intensité énergétique ont été classés dans l'interface viable.
- Quelques indicateurs traduisant des solutions à des déséquilibres sont classés dans les interfaces leur correspondant le mieux : par exemple, des indicateurs d'économie sociale et solidaire sont classés dans l'interface équitable, l'emploi vert dans l'interface viable. Le choix pour ces indicateurs ne fut pas simple. Nous avons souhaité mettre l'accent sur l'idée que les solutions peuvent provenir des entreprises ou citoyens, même si elles peuvent également recevoir un « coup de pouce » provenant des dirigeants (gouvernance).
- Concernant le bien-être, les expériences analysées mettent en évidence une grande variété de composantes du bien-être qui appartiennent aux différents piliers et interfaces, ce qui confirme bien le caractère transversal de celui-ci. Nous avons résisté, dans notre analyse, à la tentation de créer une colonne bien-être, comme nous avons créé une colonne gouvernance, car en y cédant nous aurions vidé les piliers et interfaces des composantes essentielles à leur compréhension. Ainsi, extraire la santé du pilier social sous prétexte qu'il s'agit d'une composante importante du bien-être, n'est guère pertinent si nous voulons continuer à cerner le plus largement possible les dimensions du pilier social. Le raisonnement pourrait s'étendre à tous les piliers et interfaces, tant il est vrai qu'il est plus facile, peut-être, d'énumérer ce qui ne contribue pas au bien-être que ce qui le nourrit. Nous avons, dès lors, fait l'opération inverse, c'est-à-dire distribuer dans les piliers et interfaces ce que les expériences examinées identifiaient comme composantes du bien-être, sachant que, dans un deuxième temps, nous pourrions aisément y retourner pour construire un indicateur du bien-être.

Les tableaux complets présentant les résultats de l'analyse des éclairages se trouvent en annexe 2.

De manière à synthétiser l'analyse des éclairages, des graphiques radars ont été construits, reprenant 6 axes (à savoir, 3 piliers et 3 interfaces). La gouvernance, quant à elle, est placée au centre du radar et symbolisée par une étoile dont l'épaisseur augmente si le niveau d'appréciation augmente. Concrètement, un éclairage élémentaire (classe 1) correspond à la prise en compte d'une composante du pilier dans l'indicateur synthétique ou le tableau de bord. Un éclairage substantiel (classe 2) correspond à la prise en compte d'au

moins deux composantes. Un éclairage très approfondi (classe 3) correspond à la couverture de l'ensemble des composantes d'un pilier/interface et d'une grande diversité d'indicateurs pour décliner les composantes.

A titre indicatif, les « résultats » des éclairages des piliers et interfaces sont synthétisés dans les tableaux 2a et 2b ci-dessous et une addition simple des points correspondant aux classes est ajoutée en dernière colonne de ces tableaux. Cette dernière colonne permet de classer, assez grossièrement, les indicateurs allant des plus spécifiques, éclairant peu de dimensions, aux plus couvrants. Sans surprise, la plupart des indicateurs « fort couvrants » sont des tableaux de bord pour lesquels la question de synthèse n'est pas primordiale.

Tableau 2a : « Résultats » de l'analyse des éclairages des indicateurs synthétiques au regard des piliers et interfaces du développement durable

	Indicateurs composites / synthétiques	Economique	Equitable	Social	Vivable	Environnement	Viable	Gouvernance	Somme des éclairages
1.1.1	PIB	2	0	0	0	0	0	0	2
1.1.2	RNB et agrégats de l'optique "revenu"	2	0	0	0	0	0	0	2
1.2	PIB ajusté pour l'environnement	2	0	0	0	0	1	0	3
1.3	Index of Sustainable Economic Welfare-ISEW	2	2	1	1	2	1	1	10
1.4	Genuine Progress Indicator-GPI	2	2	1	1	2	2	1	11
1.5	Genuine Savings - Epargne véritable	1	0	1	0	1	0	0	3
1.6	Indice de bien-être économique (Osberg&Sharpe)	2	2	2	0	1	0	1	8
1.7	Empreinte écologique et biocapacité	0	0	0	0	1	2	0	3
1.8	Empreinte carbone	0	0	0	0	0	1	0	1
1.9	Environmental Performance Index EPI	0	0	0	2	2	2	1	7
1.10	Indice Planète Vivante	0	0	0	0	1	0	0	1
1.11.1	Indice de Développement Humain (IDH), PNUD 2010	2	0	2	0	0	0	0	4
1.11.2	IDH ajusté aux Inégalités 2010 comparé à l'IDH	2	2	2	0	0	0	0	6
1.11.3	Indicateur des inégalités de genre, PNUD 2010	0	1	2	0	0	0	1	4
1.11.4	Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)	0	1	2	0	0	0	0	3
1.12	Indicateurs de développement humain territorialisés (version française)	1	0	2	0	0	0	0	3
1.13	Indice canadien du mieux-être (ICME)	1	3	3	1	2	2	2	14
1.14	Indice de Bien-être des Nations	2	2	3	1	3	3	3	17
1.15	Happy Planet Index (HPI), New Economic Foundation (NEF)	0	0	2	0	1	2	0	5
1.16	QUARS	0	2	3	1	1	2	2	11
1.17	Indice du Bonheur brut au Bhoutan	1	2	3	1	2	1	2	12
1.18	Baromètre des inégalités et de la pauvreté BIP40	0	3	2	0	0	0	1	6
1.19	Indice de santé sociale (ISS) américain	1	2	2	0	0	0	0	5
1.20	Indice de santé sociale (ISS) pour les régions françaises	0	2	2	0	0	0	0	4
1.21	Taux de sécurité démarchandisée	1	2	0	0	0	0	0	3
1.22	Déprivation matérielle	0	2	0	0	0	0	0	2
1.23	Better Life Index (OCDE)	2	2	2	0	2	0	1	9
1.24	Indice de satisfaction de vie	1	0	0	0	0	0	0	1

Tableau 2b : « Résultats » des analyses des éclairages des tableaux de bord au regard des piliers et interfaces du développement durable

	Tableaux de bord et batterie d'indicateurs	Economique	Equitable	Social	Vivable	Environnement	Viable	Gouvernance	Somme des éclairages
2.1	Indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (UN)	2	2	3	1	2	1	2	13
2.2	Riojo Dashbord (PNUD)	2	2	2	1	2	2	2	13
2.3	Comptes nationaux du bien-être (NEF)	0	1	2	0	0	0	0	3
2.4	How is life? OCDE	2	2	2	0	1	0	1	8
2.5	Indicateurs de développement durable européens (Eurostat)	3	3	2	2	2	3	2	17
2.6	Indicateurs de la Stratégie EU2020	1	2	1	0	1	1	0	6
2.7	Indicateurs statistiques harmonisés du développement durable de la Grande Région	2	2	2	1	2	2	0	11
2.8	Tableau de bord de suivi du bien-être matériel CAE France-GCEE Allemagne	3	2	2	1	2	1	1	12
2.9	Measuring Progress - Sustainable Development Indicators-UK	2	2	3	2	2	3	1	15
2.10	Monitor Duurzaam Nederland (CSB)	2	2	3	2	2	2	2	15
2.11	Indicateurs de la Stratégie Nationale de Développement Durable France	2	3	2	1	2	3	2	15
2.12	PIB Bien-être Luxembourg	En construction							
2.13	Indicateurs de développement durable, Bureau fédéral du Plan, Belgique	2	2	2	0	2	2	2	12
2.14	Indicateurs de bien-être en Flandre PACT2020, SVR	3	3	3	2	2	2	3	18
2.15	Indicateurs concertés de bien-être en Wallonie, IWEPS-Conseil de l'Europe	3	3	3	2	2	2	3	18
2.16	Indicateurs Wellbebe-bis, Wallonie	1	2	3	1	0	0	1	8
2.17	Tableau de bord de l'environnement wallon (DG03)	2	1	1	3	3	3	2	15
2.18	Indicateurs 21 en Nord Pas de Calais	3	2	2	1	2	3	2	15
2.19.1	Indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés (ISBET version a), Bretagne	2	0	2	0	0	0	0	4
2.19.2	Indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés (ISBET versions b,c,d), Bretagne	1	0	2	0	0	0	0	3
2.19.3	Indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés (ISBET versions e,f), Bretagne.	0	2	3	0	2	0	0	7
2.20	Community Indicators Victoria (CIV), Australie	2	2	3	2	2	2	2	15
2.21	« Bogota Como Vamos » - Colombie	2	2	3	2	1	1	3	14
2.22	Indicateurs de progrès de la qualité de vie pour la communauté de Jacksonville et le Nord-est de la Floride	2	2	3	2	1	2	2	14
2.23	Metro Outlook -Kansas city - Etats-Unis	2	3	3	2	0	2	3	15

4.3. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES INDICATEURS SYNTHÉTIQUES ET TABLEAUX DE BORD

Les forces et faiblesses de l'indicateur sont soit identifiées explicitement dans les publications de référence, soit mises en évidence lors de rencontres avec des experts, ou lors de nos discussions de groupe.

Il est important de souligner que cette analyse ne prétend aucunement à l'exhaustivité et que la grille d'analyse a été construite en fonction d'une part des objectifs spécifiques de l'analyse d'indicateurs complémentaires au PIB, et d'autre part, de nos préoccupations dans le cadre de cette recherche.

Le tableau 3 ci-dessous propose une clé de lecture des analyses forces et faiblesses des indicateurs.

Tableau 3 : Clés de lecture de l'analyse forces faiblesses

Point de vue de l'apport intrinsèque				
Nom de l'indicateur	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité – caractère novateur
		Capacité à être complémentaire au PIB dans une optique de développement durable appréhendé sous l'angle de ses différents piliers et interfaces. Peut également inclure des questions de fiabilité.	Capacité de cibler le phénomène étudié, notamment par un nombre limité de dimensions/indicateurs représentatifs et/ou de proposer des présentations synthétiques pertinentes (graphiques par exemple).	Capacité de permettre un développement analytique des composantes de l'indicateur ou de l'indicateur lui-même

Point de vue des Méthodes et Données					
Nom de l'indicateur	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
		Transparence par rapport aux hypothèses adoptées, au processus de construction et aux données utilisées.	Reproductibilité (plutôt liée aux données). Disponibilité régulière et à un coût raisonnable.	Capacité d'un indicateur à fournir des résultats stables lors de petites modifications apportées dans les données ou dans les paramètres de calcul.	Une méthode est considérée comme mature lorsqu'elle a été éprouvée, critiquée, amendée et consolidée.

Point de vue de l'utilisateur				
Nom de l'indicateur	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
		Caractère univoque du message, diffusion, utilisation d'alarme/cible, unité facilement appropriable.	Influence de l'indicateur sur l'action publique en fonction de sa pertinence, notamment sa capacité à être appliqué au contexte wallon.	Sociétale et scientifique

Les tableaux complets présentant les résultats de l'analyse des forces et faiblesses se trouvent en annexe 3.

4.4. LEÇONS À TIRER DE L'ANALYSE

Au départ, nous avons effectué une sélection d'indicateurs synthétiques et de tableaux de bord relativement large pour éviter de laisser au bord du chemin l'une ou l'autre expérience, moins connue mais susceptible d'alimenter notre réflexion sur les indicateurs potentiellement complémentaires au PIB. A notre connaissance, il n'y a pas eu, à ce jour, d'autres recensements et analyses de cette ampleur.

Ces indicateurs et tableaux de bord ne cadrent pas tous avec nos objectifs mais ils témoignent à travers le monde d'une préoccupation commune d'améliorer la connaissance de la réalité qui nous entoure et, partant, de mieux préparer les actions nécessaires pour affronter les défis d'aujourd'hui et de demain. En arrière-plan, nous trouvons toujours une articulation entre connaissance et action qui honore les concepteurs et nous éloigne d'une science sans perspective d'action et d'une action sans fondement scientifique.

Les projets d'indicateurs et de tableaux de bord que nous avons examinés sont l'œuvre de chercheurs ou autres experts qui ne se sont pas lancés dans l'aventure sans avoir longuement préparé leur travail. Les choix ont sans doute été différents mais ils ont été mûrement réfléchis et aucun n'a été le fruit de la précipitation ni du hasard. C'est dire qu'il n'y a pas qu'une seule façon de concevoir des indicateurs synthétiques ou des tableaux de bord et que toutes ces constructions sont argumentées et légitimes.

Devant l'importante moisson de conceptions, d'hypothèses, de méthodes, de traitements statistiques des données que nous avons engrangés, il nous faut apporter quelques clarifications pour, à notre tour, pouvoir faire des choix.

Si nous mettons provisoirement de côté la portée géographique des indicateurs et l'épineux problème de la disponibilité des données, nous pouvons regrouper indicateurs synthétiques et tableaux de bord en **trois catégories selon l'importance des matériaux statistiques** mis en œuvre :

- 1) Les **collections étendues** d'indicateurs, disons de l'ordre d'une centaine d'indicateurs, **ou tableaux de bord**, qui souhaitent couvrir le plus largement possible la thématique abordée et se rapprochent, par leur souci d'être complets, des annuaires statistiques. Leurs points forts résident dans leur multidimensionnalité et leur relative exhaustivité.
- 2) Les **collections restreintes**, d'une ou de quelques dizaines d'indicateurs, **ou indicateurs clés**, qui mettent en évidence leur capacité à privilégier ce qui est jugé important pour guider l'action. Leurs points forts résident dans la pertinence de leur choix et l'impact des réalités qu'ils mettent en avant.
- 3) Les **collections minimales**, de quelques indicateurs (moins de 10), **ou indicateurs phares**, qui ciblent quelques variables stratégiques, véritables enjeux de la société, et concentrent l'attention des décideurs sur leurs variations et les effets qui en découlent. Leurs points forts résident dans l'accentuation de ce qui compte vraiment et l'argumentation sous-jacente à cette focalisation.

La distinction entre indicateurs synthétiques, proposant une seule valeur, et les tableaux de bord constitués d'un ensemble plus ou moins grand d'indicateurs, sans volonté délibérée de les agréger, ne s'inscrit pas dans ces trois catégories, car il existe des collections étendues d'indicateurs qui débouchent sur un indicateur synthétique (le BNB du Bhoutan, par exemple), d'autres non. A l'autre extrême, on pourrait imaginer, mais ce n'est jamais le cas dans notre inventaire, des collections minimales qui ne souhaitent pas agréger leurs composantes en une seule. En fait, les deux préoccupations **extension/concentration** d'une part, **analyse/synthèse** d'autre part, ne sont pas réductibles l'une à l'autre. Dans les deux cas, il faut définir dans quelle direction on souhaite aller, et pourquoi.

Les **techniques statistiques** utilisées pour créer les indicateurs (données de stock / données de flux ; données objectives/données subjectives ; données administratives/données d'enquête ;...), les présenter (indice temporel, indice de distribution, données rapportées à la population, aux revenus,...) et, au besoin, les agréger en un indicateur synthétique (additivité des composantes, facteur de pondération, modèle d'agrégation,...) posent une foule de questions qui alimentent les débats et prennent une place importante dans la littérature. Cependant, au total, sans vouloir minimiser leur importance, il s'agit là très souvent de « raffinements »

d'experts qui ne se justifient qu'après avoir défini de manière relativement précise les grandes orientations du projet et les objectifs poursuivis. Nous y reviendrons donc plus tard.

Il reste un dernier point à évoquer, celui du **rôle des experts et de la participation citoyenne**. Si beaucoup d'expériences examinées dans notre inventaire restent une affaire d'experts scientifiques opérant « en chambre », on observe de plus en plus une tendance à l'élargissement du champ de l'expertise à la communauté des citoyens. Sur des thématiques, dont ils sont incontestablement experts, comme le bien-être, le bonheur et même le progrès, ils sont mis à contribution tantôt pour pondérer les composantes définies par les équipes de chercheurs, tantôt pour débattre des choix de ceux-ci et les valider ou invalider, tantôt enfin pour co-construire avec eux définitions, indicateurs et mesures. La démarche scientifique s'en trouve souvent revivifiée, la coresponsabilité sociétale aussi.

4.5. QUELLES OPTIONS CHOISIR ?

Comme nous l'avons dit, plusieurs voies se présentent à nous pour la construction d'indicateurs. Il faut les identifier, les examiner et faire des choix explicitement argumentés. Concrètement et synthétiquement, nous aurons à répondre aux cinq questions suivantes :

- 1) Quels aspects de la réalité voulons-nous cerner ? Et pourquoi ?
- 2) Quelles composantes (nombre et caractéristiques) allons-nous choisir ? Pourquoi et selon quelle cohérence ?
- 3) Allons-nous opter pour la construction d'un indicateur synthétique ? Et pourquoi ?

Dans l'affirmative, et pour compléter ici la démarche, sachant que ces questions seront développées plus tard dans le cadre de l'opérationnalisation :

- 4) Quelles formes allons-nous donner aux chiffres pour les rendre agréables ? Et pourquoi ?
- 5) Quel modèle d'agrégation allons-nous retenir ? Et pourquoi ?

En Wallonie, deux grands objectifs pèsent sur la construction d'indicateurs complémentaires au PIB et en constituent les contraintes initiales :

- Les indicateurs doivent s'inscrire dans une réflexion sur **le bien-être et le progrès** de notre société ainsi que sur sa **durabilité/soutenabilité**. Ils doivent dès lors intégrer les éléments qui permettent d'apprécier le bien-être courant ainsi que notre capacité à transmettre notre patrimoine économique, social et environnemental aux générations futures. Nous avons donc ici une réponse à la question 1. (Cf. partie 2 pour les développements).
- Pour mieux éclairer et guider les politiques, à quelque niveau qu'elles soient, il est préférable de construire des **indicateurs qui synthétisent** et ainsi visibilisent le développement général de la société. Nous avons ainsi une réponse à la question 3, mais il faudra la nuancer. (Cf partie 5 pour les développements).

Reste donc à répondre à la question 2, particulièrement délicate. C'est ce que nous allons développer au point 5 ci-dessous.

5. Propositions de l'WEPS

Encadré : synthèse des propositions de l'WEPS

- 1) **L'ÉLABORATION D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE HUIT INDICATEURS SYNTHÉTIQUES RÉGIONAUX**
 - a) Un indicateur de niveau / état de l'activité économique (capital économique et financier)
 - b) Un indicateur d'état de la société (capital social et humain)
 - c) Un indicateur d'état de l'environnement (capital naturel)
 - d) Un indicateur d'état des déséquilibres et des inégalités socio-économiques (interface équitable)
 - e) Un indicateur de pressions sociales et économiques sur l'environnement
 - f) Un indicateur d'impact de l'état du capital environnemental sur la santé humaine
 - g) Un indicateur de bien-être courant
 - h) Un indicateur de gouvernance
- 2) **DES MODES DE CONSTRUCTION ET DES MÉTHODES D'AGRÉGATION ADAPTÉS AUX OBJECTIFS ET AUX USAGES**
- 3) **UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE APPORTÉE À LA COMMUNICATION**
- 4) **UN OUTIL AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA DÉCISION POLITIQUE ET DE L'ACTION PUBLIQUE**

5.1. L'ÉLABORATION D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE HUIT INDICATEURS SYNTHÉTIQUES RÉGIONAUX

Dans notre vision, il nous semble préférable de renoncer à construire un seul indicateur synthétique global, tant la problématique de chaque pilier et de chaque interface peut être différente, et d'en proposer plutôt huit : trois pour les piliers, trois pour les interfaces,- nous les nuancerons dans les sections suivantes-, un pour la gouvernance et un pour le bien-être courant. Au total donc, huit thématiques centrales et huit indicateurs synthétiques.

Chacune des huit thématiques ne bénéficie cependant pas du même degré d'observation. Au vu des 51 expériences que nous avons recensées et étudiées, certaines thématiques sont peu développées, d'autres ne sont abordées que partiellement. Il reste encore pas mal de travail à réaliser par les statisticiens de tous horizons. C'est dire aussi que chaque ensemble nécessite une approche et un traitement spécifique.

Nous proposons donc un système intégré d'indicateurs structurés en dimensions, elles-mêmes articulées en fonction de leurs composantes. Il est important de souligner que chaque élément du système est interdépendant des autres et que l'ensemble forme un tout cohérent.

Les huit indicateurs apportent, chacun, à cet ensemble, une vision spécifique dont les évolutions dans le temps, selon une périodicité à définir et coordonnée pour le système, donneront une vue d'ensemble de l'évolution de la Wallonie vers le « progrès » sociétal – nous l'espérons- dans un cadre de développement durable.

Ci-dessous, nous présentons, pour les huit indicateurs synthétiques, les grandes dimensions qui les structurent, identifiées à partir de l'analyse des 51 expériences et du débat qui s'en est suivi au sein du groupe de travail interne à l'WEPS.

Pour l'identification des composantes au sein de chacune de ces dimensions, l'WEPS propose une procédure concertée en groupe de travail ouvert rassemblant producteurs de données et utilisateurs experts dans les dimensions identifiées. La mise en commun du savoir et du savoir-faire de chacun enrichira la réflexion et facilitera l'appropriation et l'usage des indicateurs. Cette concertation participera en outre à la légitimation de

ceux-ci. Pour quelques indicateurs, des collaborations sont déjà établies entre notre Institut et des partenaires extérieurs. Nous nous y référerons dans la présentation de ceux-ci. Par ailleurs, une large consultation citoyenne est également proposée pour le développement de l'indicateur synthétique de bien-être courant. La méthodologie mise en œuvre est présentée dans la section suivante.

Quant au choix des variables qui composeront le tableau de bord pour chacun des indicateurs, il se conformera aux critères de qualité requise des données, à savoir : la pertinence (capacité à refléter convenablement la dimension à couvrir), la disponibilité à l'échelle régionale voire locale ou européenne, la régularité, la capacité de comparaison temporelle, ...

Pour certains indicateurs, si notre réflexion le permet à ce stade, nous proposons quelques pistes de réflexion sur le mode de construction et/ou d'agrégation ou quelques éléments de recommandations spécifiques.

1) Un indicateur de niveau / d'état de l'activité économique (capital économique et financier)

Pour cet indicateur, nous avons analysé l'ensemble des indicateurs et tableaux de bord qui apportent un éclairage substantiel ou approfondi sur le pilier économique, en accordant une attention toute particulière à ceux qui approchent ce pilier par des mesures de stocks, fût-ce en complément de mesures de flux, en conformité avec nos principes directeurs.

Parmi les indicateurs examinés, citons *les indicateurs de bien-être en Flandre – PACT2020* (fiche 2.14), *les indicateurs de bien-être en Wallonie – IWEPS-COE* (fiche 2.15), *les indicateurs 21 en Nord-Pas-de-Calais* (fiche 2.18), *les indicateurs de développement durable européens* (Eurostat) (fiche 2.5), *le tableau de bord de suivi du bien-être matériel, de la qualité de vie et de la soutenabilité* (CAE-France et GCEE-Allemagne) (fiche 2.8), *le Monitor Duurzaam Nederland – CBS* (fiche 2.10), *le PIB* (fiche 1.1.1.), *le PIB Revenu* (fiche 1.1.2), *le Better Life Index – OCDE* (fiche 1.23), *l'Index of Sustainable Economic Welfare (ISEW)* (fiche 1.3), *le Genuine Progress Indicator (GPI)* (fiche 1.4) et *l'indice du bien-être économique – (IBEE)* (fiche 1.6).

A l'examen de ces indicateurs, force est de constater que peu d'entre eux (voir tableau ci-dessous) proposent des mesures de stocks. Le cas échéant, ils concernent le plus souvent la mesure du capital physique et du capital financier.

Le tableau ci-dessous classe ces indicateurs et tableaux de bord en fonction du type d'éclairage du pilier

Répartition des indicateurs synthétiques et tableaux de bord en fonction du type d'éclairage du pilier économique (par les flux, les stocks, mixte, par le bien-être)		
N° Fiche	Indicateur / tableau de bord	Eclairage du pilier
2.10.	Monitor Duurzaam Nederland – CBS	Eclairage par les stocks autant que possible : Stock de capital physique, stock de connaissances, stock d'heures travaillées
1.23.	Better Life Index – OCDE	Mesure du capital financier par les stocks pour les ménages (richesse financière par tête)
1.3.	Index of Sustainable Economic Welfare (ISEW)	Approche par les flux + approche par les stocks pour le capital physique (croissance du capital physique) et le capital financier (changement dans la position international net) Prise en compte de certaines activités généralement non enregistrées dans les comptes économiques.
1.4.	Genuine Progress Indicator (GPI)	Approche par les flux + une estimation de stock pour le capital financier (dette extérieure nette)
1.6.	Indice du bien-être économique – (IBEE)	Approche par les flux + approche par les stocks pour le capital physique (par habitant)
1.1.1.	PIB	Approche par les flux de la comptabilité nationale

1.2.	PIB Revenu	Approche par les flux de la comptabilité nationale
2.14.	Indicateurs de bien-être en Flandre – PACT2020	Approche par les flux uniquement
2.18.	indicateurs 21 en Nord-Pas-de-Calais	Approche par les flux uniquement
2.5.	Indicateurs de développement durable européens (Eurostat)	Approche par les flux uniquement
2.8.	Tableau de bord de suivi du bien-être matériel, de la qualité de vie et de la soutenabilité (CAE-France et GCEE-Allemagne)	Approche par les flux uniquement
2.15.	Indicateurs de bien-être en Wallonie – IWEPS-COE (fiche 2.15)	Approche par le bien-être

Pour identifier les différentes composantes « transmissibles » du pilier économique que devrait rencontrer un indicateur économique, nous partons de l'idée selon laquelle la production de biens et de services est fonction de différents facteurs, que l'on identifie généralement comme le travail, le capital et l'utilisation de biens intermédiaires (énergétiques ou non). Cette conception permet de considérer qu'à long terme, la production est déterminée par le stock de capital physique et de capital travail. A l'apport de ces facteurs, dont le rendement est jugé décroissant au fur et à mesure de l'ajout d'unités supplémentaires, s'ajoute l'effet du progrès technologique qui permet de rendre les processus de production plus efficaces et d'améliorer la qualité des biens et services produits. Cet effet « technologique » peut lui-même être considéré comme fonction d'un stock d'actifs intangibles ou encore d'un stock de savoir qui, dans une économie davantage axée sur la connaissance, repose sur la recherche-développement et l'innovation, l'éducation, les technologies de l'information et de la communication.

Par ailleurs, à l'échelle d'une région ou d'un pays, les moyens d'actions financiers dont elle/il disposera dans le futur dépend du patrimoine de ses agents (pouvoirs publics, ménages, entreprises,...) dont est déduit leur endettement vis-à-vis de l'extérieur.

En conséquence, les quatre dimensions du capital économique qu'un indicateur devrait couvrir sont :

- a. Le capital physique : les actifs productifs fixes tels que l'immobilier, les machines, etc.
- b. Le capital humain (heures travaillées, ...)
- c. Le capital intangible, la connaissance : son acquisition par la R&D, mais aussi son usage et sa diffusion (innovation, TIC, etc.)
- d. Le capital financier : avoirs, dettes, , situation financière nette vis-à-vis de l'étranger.

Des techniques adaptables au niveau régional arrivent aujourd'hui à mesurer les deux premières dimensions (méthodes d'inventaires permanents pour « capitaliser » les flux, etc.). De là, l'effet du progrès technologique peut être dérivé par solde dans une approche dite de « comptabilité de croissance ». Cela peut constituer une première étape de mesure.

Cependant, la mesure du capital intangible fait encore l'objet de nombreux travaux internationaux qu'il conviendra de suivre (OCDE, Eurostat) pour aller plus loin. A défaut de mesures rapidement réalisables pour ce stock, des mesures de flux susceptibles d'être les plus déterminants pour son évolution pourraient être mises en place.

Quant au capital financier, en bout de la séquence des comptes nationaux, il nécessite, lui aussi, au niveau régional, le développement progressif de données économiques cohérentes avec le système de comptes SEC. Ici aussi, des approches indirectes par les flux (d'épargne par exemple) pourraient être développées. Dans le cadre d'une construction progressive d'indicateurs, l'attention se porterait d'abord sur l'agent « Ménages ».

Enfin, notons que la frontière est parfois floue entre les différentes dimensions. Ainsi, certains actifs immatériels (productions informatiques par exemple) ont déjà rejoint le rang du capital physique dans le système européen de comptes (SEC). D'autres sont en passe de l'être, puisque les dépenses de R&D seront

considérées dans le SEC 2010, comme un investissement, et non plus comme une dépense intermédiaire. Par ailleurs, le capital humain peut être évalué strictement, en volume, ou inclure une série d'autres éléments de qualité (liés à la qualification, etc...). Le suivi de la littérature et des pratiques en la matière pourrait modifier la répartition entre ceux-ci.

2) Un indicateur d'état de la société (capital social et humain)

Pour cet indicateur, nous avons examiné l'ensemble des expériences qui apportent un éclairage substantiel ou approfondi sur le pilier social. Citons en particulier *l'Indice canadien du Mieux-Etre* (fiche 1.13), le *Bien-Etre des Nations* (fiche 1.14), le *QUARS* (indicateur de qualité du développement régional) – Italie (fiche 1.16), *l'Indice de Bonheur National Brut* au Bhoutan (fiche 1.17), les *Indicateurs de santé/situation sociale territorialisés* - France (fiche 1.20), Les *Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement* – UN (fiche 2.1), le *Monitor Duurzaam* Nederland (fiche 2.10), les *Indicateurs de bien-être en Flandre PACT2020* (fiche 2.14), les *Indicateurs de bien-être en Wallonie* – IWEPS-COE (fiche 2.15), les *Indicateurs WellBeBE bis* (fiche 2.16), les *Community Indicators Victoria* – Australie (fiche 2.20), le Projet « *Bogota Como Vamos* » – Colombie (fiche 2.21), les *Indicateurs de progrès de la qualité de vie pour la communauté de Jacksonville et le Nord-est de la Floride* (fiche 2.22), *Metro Outlook* – Kansas (fiche 2.23).

Nous avons également porté notre attention aux autres expériences, afin de cerner le plus largement possible la multidimensionnalité des composantes de l'état de la société.

Ainsi, à la suite de cet examen, nous avons défini dix dimensions à prendre en considération pour la construction de notre indicateur synthétique :

- a. La démographie
- b. La santé
- c. Le logement et le cadre de vie
- d. L'éducation et les connaissances (y compris, l'accès à l'information et l'autonomie)
- e. Les conditions de vie (y compris l'accès aux services de base)
- f. Les relations sociales et la participation (participation associative, bénévolat, ...)
- g. La culture (valeurs et pratiques culturelles)
- h. L'usage du temps (temps libre)
- i. La sécurité
- j. Les valeurs citoyennes (sens de la justice et du bien commun, sens de la solidarité et de la responsabilité, tolérance/ouverture/intérêt pour la différence, ...)

Pour la construction de l'indicateur agrégé, l'expérience française de calcul de l'indice de situation sociale régional d'Ile-de-France (fiche 1.19) calculé par Aurélien Boutaud sur base de l'indice de santé sociale américain pourrait fournir des pistes intéressantes de réflexion.

3) Un indicateur d'état de l'environnement (capital naturel)

Pour cet indicateur, nous nous sommes inspirés de l'analyse de l'ensemble des expériences qui apportent un éclairage sur le pilier environnemental, et plus particulièrement de l'indicateur *Bien-être des Nations* (1.14), de l'indicateur *Environmental performance Index EPI* (1.9) et du *Tableau de bord Wallon de l'Environnement* (2.17). Ce sont les expériences qui couvrent le plus largement les dimensions de l'environnement.

Le *Tableau de bord Wallon de l'Environnement* (2.17) nous propose un large éventail des indicateurs de base pour la description des états des composantes.

L'approche par des distances à des cibles des indicateurs *Bien-être des Nations* (1.14) et de l'indicateur *Environmental performance Index EPI* (1.9) semble particulièrement appropriée pour évaluer l'état des composantes de l'environnement.

En fonction de ces deux éléments, nous proposons de sélectionner, en accord avec les concepteurs de ce tableau de bord, une série d'indicateurs d'états des 4 dimensions de l'environnement et de construire un indicateur synthétique dont la technique d'agrégation sera basée sur des distances à des cibles. Afin de ne pas tomber dans une des faiblesses de l'*Environmental performance Index EPI* (1.9), nous proposons de ne pas y associer des éléments de pressions, d'impacts ou d'équilibres/déséquilibres, celles-ci seront spécifiquement reprises dans les interfaces viable et vivable.

Les dimensions reprises dans cet indicateur sont au nombre de 4 : air, eau, (sous)-sols, biodiversité (ou faune, flore et habitats). Les indicateurs développés pour illustrer ces composantes s'appuieront sur plusieurs indicateurs d'état des composantes calculés à partir des données récoltées ou rassemblées de manière récurrente à la DGO3 du Service Public de Wallonie (ci- après « DGO3 ») et des travaux spécifiques que cette équipe mène depuis quelques années déjà. Une collaboration entre l'WEPS et cette équipe est d'ores et déjà établie, notamment pour la construction de cet indicateur synthétique de l'état des composantes de l'environnement.

4) Un indicateur d'état des déséquilibres et des inégalités socio-économiques (interface équitable)

Pour cet indicateur, nous avons examiné toutes les expériences qui apportent un éclairage substantiel ou approfondi sur l'interface équitable. C'est en fait le cas pour la majorité d'entre elles. Parmi celles qui informent le plus largement sur cet interface, citons : l'*Indice canadien du Mieux-Etre* (fiche 1.13), le *BIP40* (fiche 1.18), les *indicateurs de la Stratégie nationale de Développement Durable 2010-2013 – France* (fiche 2.11), les *Indicateurs de bien-être en Flandre PACT2020* (fiche 2.14), les *Indicateurs de bien-être en Wallonie – IWEPS-COE* (fiche 2.15), *Metro Outlook – Kansas* (fiche 2.23), les *Indicateurs de développement durable européens - Eurostat* (fiche 2.5) et la *déprivation matérielle* (fiche 1.22).

A la suite de cet examen, nous avons tenté d'organiser les composantes identifiées en fonction des dimensions abordées en distinguant le point de vue des individus/ménages et celui des entreprises.

1. Point de vue des individus et des ménages

Nous avons retenu six dimensions que nous préconisons de prendre en considération pour la construction de notre indicateur synthétique :

- a. La répartition des revenus (en ce compris les revenus de remplacement et l'aide sociale (aide médicale, juridique, médiation de dettes, ...), la pauvreté monétaire et la déprivation matérielle, ...)
- b. L'emploi et le chômage
- c. L'accès de tous (à un coût abordable) à la santé, au logement, à l'éducation, ...
- d. Les conditions de travail (en ce compris les rémunérations, la formation continue, la qualité du travail, la sécurité au travail, le temps de travail, les relations professionnelles, ...)
- e. L'équilibre entre temps privé et temps professionnel (en ce compris les déplacements domicile/travail)
- f. L'égalité des chances (hommes/femmes, jeunes/âgés, autochtones/allochtones, personnes valides / personnes handicapées, ...)

2. Point de vue des entreprises et des organisations

L'éventail des composantes identifiées dans les expériences est beaucoup plus limité. Nous en retenons deux :

- a. La responsabilité sociale des entreprises ;
- b. L'économie sociale et solidaire.

Afin d'éviter de combiner dans l'indicateur synthétique des composantes de nature différente, nous proposons de ne pas inclure ces deux dernières composantes dans l'indice mais bien de les retenir dans le tableau de bord. Ainsi, elles seront disponibles et utilisables en fonction des besoins des utilisateurs.

Nous attirons l'attention sur les attentes particulières vis-à-vis de cet indicateur : à travers les différentes dimensions qu'il recouvre, il doit fournir une évaluation des inégalités et des déséquilibres. Les inégalités devront être évaluées entre personnes, catégories socio-économiques, sexes, générations et origines. Les déséquilibres devront mettre en évidence les écarts sociaux marquants de notre société : les écarts de situation socio-économique, les écarts de perception entre les conditions matérielles et les niveaux de satisfaction individuelle ainsi qu'entre l'appréciation des biens privés et celle des biens communs, les écarts de satisfaction ou d'utilité entre la consommation privée (l'utilité individuelle) et l'impact collectif qu'elle génère (inutilité ou méfaits collectifs de la satisfaction individuelle).

5) **Un indicateur d'impact de l'état du capital environnemental sur la santé humaine**

Pour cet indicateur, nous nous sommes inspirés de l'analyse de toutes les expériences qui apportent un éclairage sur l'interface vivable, mais plus particulièrement l'indicateur, *Environmental performance Index EPI* (1.9), le *Tableau de bord Wallon de l'Environnement* (2.17), le *Monitor Duurzaam NL* (2.10), les *Community Indicators Victoria* (2.20), le projet *Bogota Como Vamos* (2.21), les *indicateurs de Jacksonville* (2.22), et *Metro Outlook* (2.23). Ce sont les expériences qui couvrent le plus largement les dimensions de l'interface vivable.

L'approche par des distances à des cibles de l'indicateur *Environmental performance Index EPI* (1.9) semble particulièrement appropriée pour évaluer les impacts de l'état de l'environnement sur la santé humaine.

Plus particulièrement, Le *Tableau de bord Wallon de l'Environnement* (2.17) et le *Monitor Duurzaam NL* (2.10) nous proposent un large éventail d'indicateurs fondamentaux pour couvrir l'interface vivable.

Les éléments présents dans cette interface sont cependant de plusieurs ordres et nous avons tenté de les séparer en trois classes :

- a) Un groupe d'indicateurs des pressions sociales sur l'environnement :
 - Consommation de biens environnementaux (eau, sol, bois, ressources non renouvelables) (par exemple : densité de population, consommation résidentielle d'espace) ;
 - Comportements respectueux de l'environnement (notamment sur le thème de la mobilité) ;
- b) Un groupe d'indicateurs des pressions de l'environnement sur le social :
 - Coûts humains des catastrophes naturelles ;
- c) Un groupe d'impacts de l'état du capital environnemental sur la santé humaine :
 - Effets de la pollution sur la santé humaine, charge de morbidité imputable à l'environnement (dépassement, exposition au bruit, aux différentes pollutions, allergies).

Nous avons choisi de nous concentrer sur ce dernier groupe pour cet indicateur : l'indicateur de vivabilité est basé sur une sélection de la classe c) *impacts de l'état du capital environnemental sur la santé humaine*.

Comme dans le cas de l'indicateur d'état de l'environnement et pour les mêmes raisons, nous proposons de ne pas y associer les éléments de pressions, ou d'équilibres/ déséquilibres qui figurent dans les deux premières classes ci-dessus. Cela reviendrait à combiner des interactions environnementales de sens opposés¹¹.

Les dimensions de cet indicateur reprendront donc des indicateurs liés aux effets de la pollution sur la santé humaine et la charge de morbidité imputable à l'environnement déclinées le plus largement possible et en exploitant ou rassemblant des données les plus fiables possibles. Des collaborations seront également établies pour l'élaboration de cet indicateur avec les services de la DG03, la Cellule Permanente Environnement-Santé du SPW (Service Public de Wallonie) et d'autres équipes spécialisées dans ce domaine.

¹¹ Les composantes citées dans le groupe a) seront spécifiquement reprises dans un indicateur de pressions sur l'environnement (indicateur présenté dans la section 6) de cette partie regroupant donc des éléments des interfaces viable et vivable.

6) Un indicateur de pressions sociales et économiques sur l'environnement

Pour cet indicateur, nous nous sommes inspirés de l'analyse des 51 expériences et plus particulièrement de l'indicateur Bien-être des Nations (1.14), des indicateurs de la Stratégie de Développement durable en France (2.11) et *Tableau de bord Wallon de l'Environnement* (2.17) et l'empreinte écologique (1.7) Ce sont les expériences qui couvrent le plus largement les dimensions de l'interface viable.

Les éléments présents dans cette interface sont cependant de plusieurs ordres et nous avons tenté de les séparer en deux classes:

- (1) Un groupe d'indicateurs des pressions économiques sur l'environnement :
 - Consommation du capital naturel (mode de production : pêche intensive, l'agriculture intensive, de matières premières) ;
 - Rejets/émissions (pollutions) liés à l'industrie, l'agriculture intensive, transport de marchandises, pêche, de substances appauvrissant la couche d'ozone, de fertilisants ;
 - Déchets : Quantités de déchets liés à l'industrie, transport, pêche ;
 - Modes de transport, intensité du trafic .
- (2) Un groupe d'indicateurs des influences de l'environnement sur les conditions de production :
 - Importations de matières premières, y compris les problèmes de dépendance énergétique ;
 - Dommages causés à l'agriculture par les animaux sauvages.

L'empreinte écologique possède des qualités communicationnelles indéniables mais comporte de nombreuses faiblesses de construction. De plus, elle ne couvre pas les différentes dimensions évoquées ci-dessus de manière systématique.

En fonction de ces éléments, nous proposons de rassembler en un même indicateur les pressions sociales et économiques sur l'environnement. Il s'agit donc de développer un indicateur des pressions sur l'environnement de nos modes de production et de consommation qui couvre 4 dimensions combinées des interfaces vivable et viable :

- a. La consommation de biens environnementaux (eau, sol, bois, ressources non renouvelables) liés à la densité de population, à la consommation résidentielle d'espace, aux modes de production, ...
- b. Les rejets / émissions (pollutions) liés à la consommation par les ménages et les entreprises de substances appauvrissant la couche d'ozone (fertilisants, ...) ;
- c. La production de déchets ménagers et industriels ;
- d. Les modes de transports (en ce compris l'intensité du trafic des ménages, des entreprises, ...).

Nous sélectionnerons notamment des indicateurs de pressions dans le *Tableau de bord Wallon de l'Environnement* (2.17).

Au fur et à mesure des développements des différentes composantes de comptes de l'environnement (dont un module, relatif aux flux de matières, est développé pour le compte de la DGO3), des indicateurs synthétiques dérivés de cette comptabilité seront à développer. Pour cela, une attention particulière aux choix d'indicateurs posés au niveau international sera privilégiée (par exemple, par rapport à un indicateur d'efficacité de ressources, développés actuellement au niveau européen).

7) Un indicateur de bien-être courant

Pour cet indicateur, nous avons examiné les expériences qui visent à rendre compte du bien-être ou de la qualité de vie de la population au sein d'un territoire concerné, de manière globale et multidimensionnelle, dans des domaines spécifiques considérés comme importants par les citoyens. Parmi ces expériences, citons en particulier l'*Indice canadien du Mieux-Etre* (fiche 1.13), le *QUARS* (indicateur de qualité du développement régional) – Italie (fiche 1.16), l'*Indice de Bonheur National Brut* au Bhoutan (fiche 1.17), les *Indicateurs concertés de bien-être en Wallonie* – WEPES-COE (fiche 2.15), les *Indicateurs WellBeBe bis* (fiche 2.16), les

Indicateurs de progrès de la qualité de vie pour la communauté de Jacksonville et le Nord-est de la Floride (fiche 2.22), *Metro Outlook – Kansas* (fiche 2.23), le *Projet Bogota Como Vamos – Colombie* (fiche 2.21) et les *Indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés – Bretagne* (fiche 2.19).

La plupart de ces expériences reposent sur une dynamique de construction collective fondée sur le dialogue, le débat public et l'apprentissage collectif. Elles ont en commun la volonté de refléter les valeurs partagées dans les espaces de vie (communauté, région, pays, ...) et de prendre en considération les priorités des citoyens (ce qui compte ou qui a de la valeur pour eux) en termes de bien-être. Elles sont aussi, pour la plupart, associées à des objectifs de développement ou de progrès et à des stratégies ou plans d'actions.

Le projet pilote d'élaboration concertée d'indicateurs de bien-être et de progrès en Wallonie développé par l'IWEPS s'inscrit en toute conformité avec les principes directeurs de notre démarche. Nous la préconisons donc pour construire l'indicateur de bien-être courant en Wallonie. Ce projet est porté par un partenariat avec le Conseil de l'Europe, l'administration wallonne (DiCS) et 15 communes¹² représentatives de la diversité territoriale wallonne, qui se sont portées volontaires pour participer à cette expérience.

Plus précisément, il vise à définir et à mesurer les composantes du bien-être en Wallonie, au niveau local et régional, de façon concertée avec les citoyens, en tenant compte de la diversité territoriale au sein de la Région et de la représentation des différents groupes sociaux au sein de chaque territoire.

La démarche suivie s'appuie sur la méthodologie SPIRAL (Societal Progress Indicators and Responsibilities for All) développée par le Conseil de l'Europe¹³, adaptée aux objectifs du projet mené en Wallonie. Elle met en œuvre des méthodes co-construites avec les acteurs et citoyens, facilement applicables et transférables.

En pratique, le processus se déroule en trois phases :

- La première phase s'attache à la définition du bien-être collectif avec la participation des citoyens au sein de chaque commune : 16.500 expressions citoyennes de bien-être et de mal-être ont été récoltées auprès de 1.200 citoyens qui représentent une large diversité de groupes sociaux au sein de la population. Cette première phase a abouti à la production d'une synthèse des composantes du bien-être en Wallonie, structurée en huit familles, 47 thématiques et 190 sous-thèmes (voir Working Paper n°7, fiche 2.15).
- La seconde phase consiste à construire des indicateurs de bien-être et de progrès à partir des critères recueillis auprès des citoyens dans chacune des 15 communes.
- La troisième phase est consacrée à la mesure du bien-être aux niveaux local et régional qui combinera données d'enquêtes et données administratives, données objectives et subjectives. L'ensemble des données qui composeront le tableau de bord fournira une vue globale et pluridimensionnelle du bien-être collectif, basée sur ce qui compte et qui fait sens pour les citoyens.

Des informations détaillées sur l'expérience menée et la méthodologie utilisée sont publiées dans le Working Paper n°7 de l'IWEPS, mars 2012, fiche 2.15, pp. 200-207, en particulier p. 162-177.

8) Un indicateur de gouvernance

Pour cet indicateur, nous avons analysé l'ensemble des indicateurs et tableaux de bord qui apportent un éclairage substantiel ou très approfondi sur le pilier gouvernance : les indicateurs du *Bien-être des Nations* (1.14), les *Indicateurs du bien-être en Flandre PACT 2020* (2.14), les *indicateurs de bien-être IWEPS-Conseil de l'Europe* (2.15), le *Bonheur National brut du Bouthan* (1.17) et quelques approches très locales comme *Bogota como vamos* (2.21), *Kansas City* (2.23) ou le *QUARS* (1.16). Nous avons analysé l'ensemble des composantes de ces indicateurs, cela nous a permis d'identifier cinq dimensions du pilier de la gouvernance :

- a. Les actions publiques internes à la Région (en ce compris les dépenses en santé, éducation, protection de l'environnement, agriculture, transport public, militaires, ... ; les actions collectives développées en

¹² Aubange, Boussu, Braine l'Alleud, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Comblain-au-Pont, Durbuy, Herstal, Marche-en-Famenne, Marchin, Mons, Nivelles, Saint-Hubert, Seneffe, Sprimont.

¹³ Conseil de l'Europe (2010), *Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés, Guide méthodologique*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.

faveur de la soutenabilité (favoriser l'utilisation efficiente des ressources naturelles, stimuler l'innovation pour réduire les impacts environnementaux, créer des emplois verts, inciter et organiser le recyclage des déchets, leurs traitements et la dépollution, ...), ...).

- b. Les actions publiques externes à la Région : relations de la Wallonie avec le reste du monde (coopération et aide au développement notamment dépendance énergétique, relations diplomatiques, transferts, ...)

C'est en particulier dans cette composante que l'impact de la Wallonie sur la soutenabilité dans le reste du monde doit être approché.

- c. Le fonctionnement et la gestion publique : respect et application des droits, gestion de la dette, fonctionnement de la justice, corruption, ...
- d. Le processus démocratique : représentations parlementaires (genre et minorités), évaluation/perception de l'impact ou des performances des politiques et de l'action publique, satisfaction à l'égard de la démocratie, transparence des processus de consultation, confiance des citoyens à l'égard des politiques et institutions, liberté de la presse, ...).
- e. La vitalité de l'engagement citoyen : participation électorale et politique, militantisme, bénévolat pour des activités politiques ou civiques, ...

Nous proposons donc de construire un indicateur synthétique reprenant ces 5 dimensions et de choisir des indicateurs qui nous informent sur la régulation des interactions visant l'amélioration des états (de l'économie, du social et de l'environnement) et la durabilité du bien-être courant.

5.2. DES MODES DE CONSTRUCTION ET DES MÉTHODES D'AGRÉGATION ADAPTÉS AUX OBJECTIFS ET AUX USAGES

Le système d'indicateurs devrait être conçu pour offrir aux utilisateurs différentes possibilités de calculs des indicateurs synthétiques selon leurs besoins et usages attendus : mesure des progrès réalisés par rapport à des objectifs définis, évaluation du positionnement de la Wallonie au sein de l'Union européenne, ...

En conséquence, nous proposons un éventail de modes de construction et d'agrégation modulables en fonction des besoins de chacun.

5.2.1. Une construction orientée « objectifs »

L'idée développée ici est de pouvoir différencier le mode de construction des huit indicateurs synthétiques selon la fonction des indicateurs par rapport à l'objectif recherché. Ils peuvent par ailleurs être agrégés à plusieurs niveaux : un score global, ou un score calculé par objectifs ou par catégories de politiques.

L'examen des 51 expériences fournit une large palette de possibilités de construction que nous n'allons pas reprendre systématiquement. Nous renvoyons pour cela le lecteur aux tableaux d'analyse. Nous nous contenterons ici, à titre illustratif, d'en citer quelques-unes.

a. *En distance (exprimée en pourcentage) à un objectif chiffré à atteindre*

Chaque indicateur est converti sur une échelle allant de 0 à 100 (100 = objectif atteint) selon la performance réalisée. Les seuils peuvent être fixés de manière juridique (par des traités ou autres accords internationaux, des standards mis en place par des organisations internationales, des réglementations nationales ou régionales), ou de manière scientifique par des experts du domaine.

Exemples d'indicateurs calculés de cette manière :

- L'Environmental Performance Index (EPI) – fiche 1.9
- L'indice de Bien-Etre des Nations – fiche 1.14
- Les Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement – fiche 2.1.

b. En fonction d'objectifs politiques de développement, à différents niveaux géographiques

Dans ce cas, les indicateurs sont généralement associés à des stratégies de développement (stratégie de développement durable, stratégie d'aménagement du territoire, ...) traduites en objectifs opérationnels. Les indicateurs synthétisent ces objectifs et sont construits pour mesurer le niveau de progression (progrès, recul, stagnation) par rapport à ces objectifs.

Exemples d'indicateurs calculés de cette manière :

- Les Indicateurs 21 du Nord-Pas-de-Calais (fiche 2.18)
- Les Indicateurs de bien-être en Flandre PACT2020 – fiche 2.14
- Le Monitor Duurzaam Nederland – Fiche 2.10
- Metro Outlook – Kansas (fiche 2.23)

c. En fonction d'objectifs de benchmarking - comparaisons spatiales

Les indicateurs sont construits dans une perspective de comparaisons entre territoires, à géométrie variable : soit une comparaison des pays/régions à différentes échelles géographiques (au niveau international, au niveau national, au niveau régional, ...), un classement de territoires par rapport à une référence (régionale, nationale ou internationale), ...

Exemples d'indicateurs calculés de cette manière :

- Les Indicateurs du PNUD (IDH, IDHI, ...) et ses adaptations territoriales (fiches 1.11 et fiche 1.12)
- Les indicateurs de santé sociale pour les régions françaises (fiche 1.20)
- Les indicateurs du QUARS (fiche 1.16)

d. En fonction d'un objectif « Go for zero »

Sont classés dans cette rubrique les indicateurs qui ont comme objectif d'alerter sur des situations inacceptables par rapport à des droits constitutionnels (Droits de l'Homme, droits fondamentaux, ...), comme les inégalités sociales, la pauvreté,, et pour lesquelles la distance à une cible d'absence d'inégalité est une mesure (distance à la cible de 0 % de pauvres).

Exemples d'indicateurs calculés de cette manière :

- Le BIP40 (fiche 1.18)
- Les indices de santé / situation sociale (fiches 1.19 et 1.20)

e. En fonction d'une pyramide des besoins

Les indicateurs sont construits selon une organisation hiérarchique des besoins humains fondamentaux.

Exemple d'indicateurs calculés de cette manière :

- WellBeBe bis, basé sur la pyramide des besoins humains de Manfred Max-Neef (fiche 2.16)

f. En fonction d'un contrôle social des performances de l'Etat

Les indicateurs sont construits en vue d'évaluer les performances politiques en termes d'impact sur la qualité de vie des citoyens.

Exemple d'indicateurs calculés de cette manière :

- Bogota Como Vamos (fiche 2.21)

5.2.2. Une construction ajustée aux comparaisons temporelles

L'idée développée ici est de pouvoir situer les huit indicateurs dans une perspective d'évolution temporelle et de pouvoir les comparer entre eux, de pouvoir comparer leurs évolutions respectives. Aussi, pour rendre

possible et scientifiquement valide cette comparaison temporelle, il convient de se pencher quelques instants sur les techniques d'indiciage.

L'examen des 51 expériences fournit différentes possibilités de techniques d'indiciage que nous n'allons pas reprendre systématiquement. Nous renvoyons pour cela le lecteur aux tableaux d'analyse. Nous nous contenterons ici, à titre illustratif, d'en citer quelques-unes.

- a. Chaque indicateur clé brut retenu dans la construction de l'indicateur synthétique est converti en un indice d'évolution en divisant chaque score brut de chaque indicateur par le premier score de la série temporelle pour une période fixée (par exemple : 2000-2010, année 2000 = 100). Cette opération a pour but d'obtenir une comparabilité pour l'ensemble du set d'indicateurs.

Exemple d'indicateurs calculés de cette manière :

- L'indice canadien du Mieux-Etre – fiche 1.13
- Le PIB– fiche 1.1

- b. Une normalisation comparative temporelle (échelle normative allant de 0 à 100).

Dans cette méthode, des taux plancher et plafond sont fixés en fonction des performances minimales et maximales atteintes au cours de la période étudiée. La limite de cette méthode est de donner autant d'impact à une variable qui change très faiblement qu'à une variable qui évolue très fortement. Une version alternative de cette méthode (dite de normalisation comparative temporelle relative) consiste à agréger les variations relatives de chaque composante pour calculer l'indice phare. Une variable aura donc d'autant plus d'impact sur l'évolution de l'indice phare que sa variation relative est forte sur la période.

Exemple d'indicateurs calculés de cette manière :

- L'indice de santé sociale pour la Région Ile-de-France (fiche 1.19)

Le choix des modes de construction et d'agrégation des indicateurs sera un élément essentiel à prendre en considération lors de l'opérationnalisation de notre système intégré d'indicateurs complémentaires au PIB. Les méthodes examinées à travers les expériences analysées présentent des avantages et des inconvénients. Il nous appartiendra le moment venu d'établir nos choix et de les expliciter.

5.3. UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE ACCORDÉE À LA COMMUNICATION

La communication est un point essentiel pour assurer une transparence des choix méthodologiques qui président à la construction des indicateurs mais aussi pour favoriser leur appropriation par les utilisateurs, faciliter leur utilisation et alimenter le débat social. C'est à ces conditions qu'ils pourront prendre la place qui est la leur en complément au PIB et au service de l'action publique comme outil d'aide à la prise de décision. Ces mécanismes de communication permettent également une réappropriation des indicateurs par les acteurs de la société civile et ainsi influent sur leurs représentations du monde en les confrontant à d'autres dimensions que le PIB.

L'examen des 51 expériences fournit différentes possibilités de modalités de communication que nous n'allons pas reprendre systématiquement. Nous renvoyons pour cela le lecteur aux tableaux d'analyse. Nous nous contenterons ici, à titre illustratif, d'en citer quelques-unes.

- a. Une combinaison de différents supports médiatiques : un document de référence méthodologique, un document de synthèse, une fiche signalétique par indicateur, disponibles sous formats papier et électronique ; mise à disposition d'une version web interactive permettant une mise à jour en continu des indicateurs, ...

Exemples de « bonnes pratiques » :

- Les indicateurs de progrès de la qualité de la vie pour la communauté de Jacksonville et le Nord-est de la Floride (fiche 2.22)

- L'indice canadien du Mieux-Etre (fiche 1.13)
 - Les Community Indicators Victoria – Australie (fiche 2.20)
- b. L'utilisation d'un graphisme et d'une signalétique (de type pictogrammes colorés) pour indiquer les évolutions positives, négatives ou stables, et mettre en évidence les résultats positifs et les points à améliorer.

Exemples de « bonnes pratiques » :

- Beter Life Index – OCDE (fiche 1.23)
 - Rapport fédéral sur le développement durable – Bureau fédéral du Plan (Belgique) - fiche 2.13
 - Les indicateurs de développement durable du Royaume-Uni (fiche 2.9)
 - Le Monitor Duurzaam Nederland (fiche 2.10)
 - Les indicateurs de progrès de la qualité de la vie pour la communauté de Jacksonville et le Nord-est de la Floride (fiche 2.22)
 - Metro Outloo – Kansas (fiche 2.23)
- c. Une mobilisation des médias

Exemples de « bonnes pratiques » :

- Beter Life Index – OCDE (fiche 1.23)
- Indicateurs du PNUD (fiche 1.11)
- Indice de Bonheur Brut du Bhoutan (fiche 1.17)
- Bip40 (fiche 1.18)
- Bogota Como Vamos (fiche 2.21)

5.4. UN OUTIL AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA DÉCISION POLITIQUE ET DE L'ACTION PUBLIQUE

Nos huit indicateurs synthétiques et les tableaux de bord sur lesquels ils se fondent doivent être considérés comme un ensemble d'outils, un moyen et non une fin :

- **Outils de connaissance et d'analyse** : ils fournissent une image de la situation actuelle et des évolutions susceptibles de proposer plusieurs niveaux d'analyse passant d'une analyse globale à une analyse détaillée, notamment sur les interrelations entre les nombreux facteurs qui affectent le développement durable de la Région, et d'une approche conjoncturelle (annuelle) à une approche plus structurelle (tendances de long terme).
- **Outils de suivi et d'accompagnement** de la Région sur la voie d'un développement durable : ils permettent d'évaluer les forces et faiblesses de la Région, les efforts accomplis et les progrès réalisés, les points d'attention qui nécessitent des efforts particuliers pour améliorer son potentiel.
- **Outils d'aide à la décision** : ils mettent en évidence les éventuels arbitrages entre effets positifs de l'intervention publique dans un domaine et effets négatifs dans un autre, de déterminer des priorités pour l'action, d'identifier des domaines où il convient d'investir des ressources, de développer des programmes et des politiques pour répondre aux besoins.
- **Outils de communication** : ils suscitent une réflexion collective et un dialogue public entre l'ensemble des acteurs de la Région, en ce compris les citoyens, sur les véritables préoccupations des habitants.

6. Quelques perspectives

1. Indépendamment du choix qui a été arrêté par le Gouvernement wallon, l'WEPS se donne comme perspective de mettre en place le développement progressif d'un système de statistiques capable de soutenir l'élaboration de ces huit indicateurs synthétiques et de les calculer selon les critères de qualité requis. En toute hypothèse, la mission qui serait confiée à l'WEPS pour le calcul des indicateurs complémentaires au PIB devrait être précédée d'une évaluation précise des ressources nécessaires ainsi que de l'établissement d'un programme de travail identifiant clairement les priorités pour les indicateurs à calculer, en tenant compte du temps nécessaire à la mise en place des procédures de construction qui sont variables d'un indicateur à l'autre.
2. Dans la foulée de ce travail, l'WEPS se propose d'insuffler un programme de développement de la statistique wallonne sur les indicateurs complémentaires au PIB et de développement durable, en cohérence avec les initiatives gouvernementales ou parlementaires française, allemande, néerlandaise, anglaise, luxembourgeoise, ... mais aussi les initiatives portées par les instances statistiques nationales, européennes et internationales.
3. L'WEPS communiquera et diffusera les résultats de l'opérationnalisation des indicateurs au fur et à mesure de leurs développements.

Références bibliographiques

La bibliographie spécifique à chaque indicateur est présentée dans chacune des fiches descriptives (*Working Papers* 4 et 7 de l'WEPS).

Blanchet, D. (2011), « La mesure de la soutenabilité. Les antécédents, les propositions et les principales suites du Rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi », in Revue de l'OFCE – *Débats et politiques*, 120, pp. 287-311.

Blanchet, D. (2012), « La mesure du développement durable. Responsabilité et environnement », Dossier 20 ans de développement durable, in *Problèmes économiques* n°3044, mai, pp. 13-21.

Caruso, F. (2012), Mesure du progrès des sociétés : quelle application possible en Wallonie ?, in Hamaide, B. et Brunet, S. (Sous la direction de) (2012), « Développement durable et économie environnementale régionale », *Travaux et Recherches* 60, chapitre 8, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, pp. 165-181.

CBS (2011), Monitor Duurzaam Nederland 2011.

CBS (2009), Monitor Duurzaam Nederland 2009.

CERTU, 2006, Prendre en compte le développement durable dans un projet, guide d'utilisation de la grille RST02, Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction Collection Références n°56.

Charlier, J. et Reginster, I. (2010), « L'évolution de la superficie résidentielle moyenne par habitant : un indicateur de développement territorial durable ? », *Discussion Paper IWEPS*, n°1001.

Charlier, J., Reginster, I. et Juprelle, J. (2011), « Construction d'indicateurs de développement territorial: étude de la localisation résidentielle récente et analyse au regard de critères de développement territorial durable », *Working Paper de l' IWEPS* n°2.

Comité européen pour la cohésion sociale (2004), « Stratégie de cohésion sociale révisée », approuvée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 31 mars 2004. [en ligne : http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/RevisedStrategy_fr.pdf].

Conseil d'analyse économique français (CAE) et Conseil allemand des experts en économie (GCEE) (2010), *Evaluer la performance économique, le bien-être et la soutenabilité*.

Conseil de l'Europe (2005), Élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale. Guide méthodologique, Strasbourg, Éditions du CoE.

Conseil de l'Europe (2008), « Le bien-être pour tous. Concepts et outils de la cohésion sociale », *Tendances de la cohésion sociale*, n°20, Editions du Conseil de l'Europe.

Conseil de l'Europe (2010), *Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés, Guide méthodologique*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.

Conseil de l'Europe (2010), «Nouvelle Stratégie et Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la cohésion sociale», approuvés par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 7 juillet 2010, Strasbourg. [en ligne : http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/2010Strategie_PlanAction_CohesionSociale.pdf].

Eurostat (2011), Code de bonnes pratique de la statistique européenne pour les services statistiques nationaux et communautaires, Adopté par le Comité du système statistique européen.

Eurostat (2011), Final report of the Sponsorship on Measuring Progress, Well-being and Sustainable Development, 11th Meeting of the European Statistical System Committee, Luxembourg, 17 November 2011, EEA ESSC 2011/11/05/EN.

FAIR (2011), « La richesse autrement », *Alternatives économiques*, hors-série poche, n°48.

Farrell, G., (2008), «Le bien-être de tous : objectif de la cohésion sociale» in *Tendances de la cohésion sociale*, n°20, « Le bien-être pour tous. Concepts et outils de la cohésion sociale », Editions du Conseil de l'Europe, novembre 2008, pp. 15-34.

Gadrey, J. et Jany-Catrice, F. (2007), *Les nouveaux indicateurs de richesses*, Paris, La Découverte, 2005, nouvelle édition 2007.

Gadrey, J., Ruyters, C. et Laffut, M. (2006), « Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas de Calais et en Wallonie », *Etudes prospectives régionales n°10*.

Gouvernement wallon (2009), *Viser l'excellence – Plan Marshall 2.Vert*.

Guio, A.-C. (2009), « What can be learned from deprivation indicators in Europe ? », *Eurostat methodologies and working paper*, Eurostat.

Guio, A.-C., Fusco, A. et Marlier, E. (2010), « Risk factors of income poverty and material deprivation in Belgium and Regions », *Discussion Papers IWEPS*, n°1005

Hamaide, B. et Brunet, S. (Sous la direction de) (2012), « Développement durable et économie environnementale régionale », *Travaux et Recherches 60*, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles.

Hopwood, B., Mellor, M. & O'Brien, G. (2005). "Sustainable Development: Mapping Different. Approaches". *Sustainable Development*, 13, 38-52.

INSEE (2011), *Deux ans après le rapport Stiglitz – Sen – Fitoussi : quelles mesures du bien-être et de la soutenabilité ? Contributions de l'INSEE*.

Michalos, A.C., Smale, B., Labonté, R., Muharjarine, N., Scott, K., Moore, K., Swystun, L., Holden, B., Bernardin, H., Dunning, B., Graham, P., Guhn, M., Gadermann, A.M., Zumbo, B.D., Morgan, A., Brooker, A.-S., & Hyman, I. (2011). *The Canadian Index of Wellbeing*. Technical Report 1.0. Waterloo, ON: Canadian Index of Wellbeing and University of Waterloo.

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (2007). « L'éclairage de Problèmes économiques, les piliers du développement durable » in *Problèmes économiques 20 ans de développement durable n°2044* la documentation française.

OCDE (2008), *Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide*.

OCDE (2005), *Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide*.

Opschoor et al. (2009), *Monitor Duurzaam Nederland, Verslag van het symposium op 15 oktober 2009, Een wetenschappelijke review van de Monitor Duurzaam Nederland 2009*.

Reginster, I. et Charlier, J. (2010), « Développement d'indicateurs locaux de développement territorial durable et évaluation de leurs éclairages », *Brève de l'IWEPS*, n°12.

Reginster, I., Ruyters, C. et alii (2011), « Développement d'indicateurs complémentaires au PIB – Partie 1 : Revue harmonisée d'indicateurs composites / synthétiques », *Working paper* de l'IWEPS, n°4, novembre 2011.

Reginster, I., Ruyters, C. et alii (2012), « Développement d'indicateurs complémentaires au PIB – Partie 2 : Revue harmonisée de tableaux de bord », *Working paper* de l'IWEPS, n°7, mars 2012.

Revéret, J.-P., Développement durable et évaluation de la durabilité/soutenabilité, in Hamaide, B. et Brunet, S. (Sous la direction de) (2012), « Développement durable et économie environnementale régionale », *Travaux et Recherches 60*, chapitre 2, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, pp. 13-34.

Ruyters, C., Laffut, M., Defays, D. et Colicis O. (2011), « Elaboration concertée d'indicateurs de bien-être dans les communes wallonnes. Partie 1 : la genèse du projet et les premiers résultats de l'expérience en cours », *Working Paper* de l'IWEPS, n°3, septembre 2011.

Ruyters, C. (2009), *From official statistics to political decision making and public action : towards a renewal of the set of indicators designed to measure well-being and assess the impact of social cohesion plans in the Walloon cities and communes*, présenté au 3^{ème} forum mondial de l'OCDE sur la mesure du Progrès des Sociétés (« Statistics, Knowledge and Policy » - *Charting Progress, Building Visions, Improving Life*), Busan, Corée.

Sen, A. (2010), *Repenser l'inégalité*, Ed. du Seuil, Coll. Points.

Smits et Hoekstra (2011), *Measuring sustainable development and societal progress : Overview and conceptual approach*, Statistics Netherlands (The Hague).

Solow, R. (1993), "An almost practical step toward sustainability", *Resources Policy*, 19(3), pp. 162-172.

Stiglitz, J., Sen A., Fitoussi J.-P. (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, 14 septembre 2009.

Stiglitz, J., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009a), *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, Odile Jacobs.

Stiglitz, J., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009b), *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, Paris, Odile Jacobs.

Thirion, S. (2008), « Définir et mesurer le bien-être et le progrès avec les citoyens » in *Tendances de la cohésion sociale*, n°20, « Le bien-être pour tous. Concepts et outils de la cohésion sociale », Editions du Conseil de l'Europe, novembre 2008, pp. 35-77.

UN-ECE, OCDE et Eurostat (2009), *Measuring Sustainable Development*, New York et Genève, Nations Unies.

WCED (World Commission on Environment and Development), *Our Common Future*, Oxford University Press, Oxford.